

République Centrafricaine - Communauté Européenne

Rapport Annuel Conjoint

2002

2 juillet 2003

## Table des matières

<b>1. RESUME .....</b>	<b>3</b>
<b>2. STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RCA .....</b>	<b>4</b>
<b>3. MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE .....</b>	<b>4</b>
3.1 REDUCTION DE LA PAUVRETE ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE : .....	5
3.2 SITUATION POLITIQUE : .....	6
3.3 SITUATION ECONOMIQUE : .....	7
3.3.1 Economie réelle : .....	7
3.3.2 Finances publiques : .....	8
3.4 SITUATION SOCIALE : .....	10
<b>4. REVUE DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS .....</b>	<b>10</b>
4.1. SECTEUR DE CONCENTRATION : TRANSPORTS .....	11
4.1.1 Réhabilitation de la route Bouar - Garoua Boulai : .....	11
4.1.2 Réhabilitation du réseau voirie de la ville de Bangui : .....	11
4.1.3 Renforcement des capacités institutionnelles du secteur : .....	11
4.1.4 Appui aux investissements routiers du PST 2 : .....	12
4.1.5 Augmentation de la productivité du transport fluvial : .....	12
4.2. APPUI MACRO-ECONOMIQUE : .....	13
4.3. PROJETS ET PROGRAMMES HORS DU SECTEUR DE CONCENTRATION : .....	14
4.4. UTILISATION DES RESSOURCES POUR LES ACTEURS NON ETATIQUES : .....	15
4.5. AUTRES INSTRUMENTS : .....	16
4.5.1. STABEX .....	16
4.5.2. Programmes régionaux .....	18
4.5.3. Lignes budgétaires .....	19
4.5.4. Banque Européenne d'Investissements .....	19
<b>5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES A VENIR.....</b>	<b>20</b>
<b>6. THEMES SPECIFIQUES DE LA REVUE OPERATIONNELLE ANNUELLE 2003 .....</b>	<b>22</b>
6.1 ACCELERATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DES FED ANTERIEURS .....	22
6.2 INDICATEURS DE RESULTATS DANS LES SECTEURS DE CONCENTRATION .....	23
6.3 DIALOGUE AVEC LES ACTEURS NON ETATIQUES .....	24
<b>7. CONCLUSION DE LA REVUE OPERATIONNELLE .....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>31</b>

## 1. Résumé

La situation politique intérieure en 2002 a d'abord été marquée par plusieurs éléments positifs, qui pouvaient laisser présager d'une reconstruction. Après la nouvelle tentative de coup d'Etat du 25 octobre, cependant, les relations entre la majorité et l'opposition se sont crispées autour de trois désaccords : le recours à des forces étrangères contre la rébellion, les exactions imputées à celles-ci, et les solutions de sortie de crise. Le dialogue national qui s'est mis en place fin 2002 devra réduire ces divergences en 2003.

Sur le plan économique, les dix premiers mois de l'année ont été plutôt bons : le PIB a crû de 1,5% en 2002 (comparé à - 0,4% en 2001) ; l'inflation a été maintenue à 2,3% ; la balance commerciale s'est améliorée, notamment grâce aux remarquables performances de la filière bois. Cependant, les événements du 25 octobre ont considérablement détérioré les conditions de production et commercialisation des biens et services. Si leur survenance en fin d'année limite leur impact sur les chiffres consolidés de l'année 2002, ils mettent singulièrement en cause les perspectives pour 2003.

Sur le plan social, l'essentiel de 2002 a bénéficié de la poursuite de la trêve signée en 2001. Dès septembre, cependant, les enseignants ont entamé une nouvelle grève, faisant courir le risque d'une « année blanche ». La capacité du gouvernement et des syndicats à s'entendre sur un nouvel accord sera une des clés de la paix sociale en 2003. Par ailleurs, des situations de crise humanitaire ne sont pas exclues si la situation d'isolement d'une grande partie du pays devait se poursuivre.

Bien que la RCA ait commencé et fini l'année 2002 sans programme avec le FMI, le gouvernement continue d'affirmer sa volonté d'atteindre ses objectifs. Le passage d'un programme au *board* du Fonds, prévu le 13 novembre, a été repoussé *sine die* suite aux événements. Le FMI reste ouvert à l'idée d'un programme avec la RCA, mais le quatrième trimestre 2002 a été à nouveau considéré comme une période d'observation. Le gouvernement considère que les objectifs fixés ont été atteints dans une large mesure, et les négociations ont repris dès janvier 2003.

Le 27 février 2002 a été signé le Document de Stratégie de Coopération 2002-2007. Après liquidation du RAL et intégration des reliquats des FED antérieurs, les ressources programmables se montent à 120,7 MEURO, dont 64% ont déjà été programmés en 2002. Au titre du FED, il a été décaissé cette année un total de 18 MEURO, en hausse de 10% par rapport à 2001. Les études techniques relatives à la route Bouar - Garoua Boulaï et aux rues de Bangui ont été achevées et les travaux devraient démarrer en 2003. L'assistance technique auprès de l'Ordonnateur National, du ministère chargé de l'équipement et de la CEMAC a été recrutée et se mettra en place en mars 2003. Le programme santé s'exécutant trop lentement, il a été décidé de recentrer les activités sur un nombre réduit et gérable de priorités.

Le PAAS III a donné lieu à un apurement après audit de 4,8 Md fcf de arriérés intérieurs. L'appui budgétaire versé au titre de la première tranche a été audité et les conclusions sont préoccupantes. La Commission a demandé au gouvernement de rembourser environ 1 Md fcf au titre des PAAS III. Celui-ci, cependant, conteste les causes d'invalidations avancées par les auditeurs. Par ailleurs, une étude diagnostic des finances publiques, d'un coût de 400.000 €, a été réalisée qui a proposé un plan d'action global. Aider à redresser les finances publiques s'impose donc comme une priorité pour les années à venir.

Concernant l'utilisation des ressources des FED antérieurs, il a été opté pour une approche de programmation qui intègre dans le 9<sup>ème</sup> PIN à la fois l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED et les reliquats. A l'entrée en vigueur de l'Accord de Cotonou, ceux-ci seront transférés au 9<sup>ème</sup> FED. En ce sens, les mesures prises pour accélérer l'utilisation des ressources des FED antérieurs ne sont pas différentes de celles prises pour assurer un engagement rapide de l'ensemble des ressources disponibles.

A l'occasion de la revue annuelle 2002, les indicateurs de performance ont été totalement revus pour tenir compte des données fiables disponibles. Il faut souligner, cependant, que ces performances ne pourront être obtenues que si la situation actuelle de partition est rapidement résolue et si la stabilité politique est maintenue dans les mois et années à venir.

## **2. Stratégie nationale de développement de la RCA**

En attendant la finalisation d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui devrait servir de référence aux programmes de développement financés sur ressources propres ou avec le concours des partenaires extérieurs, la stratégie nationale de développement est définie depuis 2001 par un CSLP intérimaire (CSLP-I).

Le CSLP-I faisait état des nombreux défis auxquels les autorités centrafricaines sont confrontées :

- la fragilité de la stabilité politique et sociale intérieure, dans un contexte d'instabilité régionale,
- le poids excessif de la dette intérieure et extérieure,
- la faiblesse de l'administration publique,
- la faiblesse des cours du coton et du café, deux des principaux produits exportés par la RCA,
- la faiblesse de l'investissement privé dans les secteurs clés de l'économie,
- la dégradation des services de santé et d'éducation de base,
- la pandémie du SIDA.

Ce contexte difficile s'est maintenu voire aggravé en 2002. Il est celui dans lequel le Gouvernement a eu à poursuivre les objectifs qu'il s'est fixé dans le cadre du CSLP-I, à savoir :

1. promouvoir une administration publique moderne basée sur la bonne gouvernance, la décentralisation, la stabilité politique et la démocratie,
2. assurer une croissance économique d'au moins 5% par an, créatrice d'emplois nouveaux, en maintenant le taux d'inflation annuelle à environ 2% et en augmentant le taux d'investissement au moins à 17% du PIB,
3. promouvoir l'intégration de l'économie centrafricaine dans la zone CEMAC, notamment par le respect des critères de convergence économique,
4. améliorer les performances des régies des finances publiques et maîtriser les dépenses de l'Etat,
5. réduire les déséquilibres et le niveau d'endettement extérieurs à un niveau compatible avec ces objectifs macro-économiques.

Comme l'année précédente, le gouvernement a bien continué en 2002 d'afficher une ferme volonté de poursuivre ces objectifs dans toute la mesure du possible. Cependant, la difficulté à mettre fin à la crise économique et financière à travers des pratiques de bonne gouvernance, difficulté aggravée par les événements politico-militaires du 25 octobre, n'a pas permis de les atteindre, notamment en ce qui concerne la croissance économique et les équilibres macro-économiques. Ainsi, l'année 2002 illustre une fois de plus la difficulté à mettre en œuvre une stratégie de long terme dans un environnement instable.

Par ailleurs, le processus d'élaboration du CSLP, dont la finalisation était attendue pour décembre, n'a pas connu de progrès en 2002. Devant la paralysie engendrée par la suspension du financement de la Banque Mondiale, une stratégie alternative a été élaborée en septembre qui devait permettre une finalisation rapide. Celle-ci comprend le remplacement des études sectorielles par des plans d'action, plus rapides à élaborer, et celui de l'étude de diagnostic de la pauvreté par une enquête budget-consommation rapide, à réaliser à Bangui et dans quatre villes de province. En janvier 2003, les différents comités techniques sectoriels dans le cadre de cette stratégie ont été mis en place. A ce jour, cependant, aucune date pour la finalisation du CSLP n'est avancée.

## **3. Mise à jour de la situation politique, économique et sociale**

### 3.1 Réduction de la pauvreté et Objectifs de Développement du Millénaire:

	Nom de l'indicateur	Définition	Source	Valeur 1995/96	Valeur 2000	Cible 2006
A.1	Prévalence de l'insuffisance pondérale	Pourcentage des enfants de moins de 35 mois ayant un faible poids par rapport à leur âge (poids inférieur à 2 écarts-types)	Enquête de type MICS ou EDS	33,6%	23,9%	20%
A.2	Mortalité infanto-juvénile	Probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire	Enquête de type MICS ou EDS	15,7%	19,4%	16,5%
A.3	Taux net de scolarisation primaire	Effectif des élèves âgés de 6 à 11 ans fréquentant un établissement scolaire sur la population de la même tranche d'âge	Enquête de type MICS	54,8%	42,9%	80%
A.4	Taux de scolarisation des filles dans le primaire	Effectif des élèves de sexe féminin âgés de 6 à 11 ans fréquentant un établissement scolaire sur la population de filles de la même tranche d'âge	Enquête de type MICS	49,8%	39%	80%
A.5	Proportion des accouchements assistés	Pourcentage des naissances assistées par un personnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme)	Enquête de type MICS ou EDS	45,9%	44%	65%
A.6	Enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose (BCG)	Pourcentage des enfants âgés de 12 à 23 mois qui ont été vaccinés contre la tuberculose avant leur 1 <sup>er</sup> anniversaire	Enquête de type MICS ou EDS	72,9%	61,8%	80%
A.7	Utilisation d'eau potable	Pourcentage de la population utilisant une source d'eau potable (robinet, borne fontaine, puits à pompe, forage, puits protégé)	Enquête de type MICS ou EDS	37,5%	54,9%	71%
A.8	Pourcentage des logements ayant un toit de tôle	-	Enquête de type MICS	25,6%	29,4%	
A.9	Proportion des foyers disposant d'une radio	-	Enquête de type MICS	44,5%	46%	

Tel qu'expliqué en section 6.2, le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire en RCA est rendu difficile par les défaillances dans la collecte et le traitement des données. La plupart des données sociales existantes sont issues d'enquêtes ponctuelles, notamment l'Enquête Démographique et de Santé de 1995 et de l'enquête MICS de 2000. A défaut d'enquête budget-consommation, la pauvreté monétaire est approchée par les indicateurs A.8 et A.9 ; elle ne semble pas avoir varié significativement entre 1995 et 2000. La comparaison des données montre une dégradation de la plupart des indicateurs sociaux, reflet de la dégradation des services publics.

### **3.2 Situation politique :**

Jusqu'à l'occurrence des événements d'octobre, l'évolution de la situation politique intérieure en RCA a été marquée par plusieurs éléments positifs, qui pouvaient laisser présager d'une reconstruction après les déchirements de l'année 2001.

Au cours de l'année 2002, le procès des personnes accusées d'être impliquées dans la tentative de coup d'Etat de mai 2001 a été mené à son terme ; il a débouché en août sur un verdict qui a contribué à apaiser les tensions. La plupart des personnes ayant quitté la RCA suite aux événements de 2001, à l'exception des plus compromises d'entre elles peut-être, ont pu regagner leurs foyers. Par ailleurs, le dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition a repris, notamment sous l'impulsion du BONUCA à travers la Conférence des Partis Politiques et des Parlementaires. Des élections municipales avait été programmées pour la fin de l'année, perspective qui a donné lieu à la mise en place de la Commission Electorale Mixte Indépendante (CEMI). Malgré le retrait d'une partie de l'opposition, celle-ci avait pu établir un chronogramme et un budget préliminaires.

Pendant la première moitié de l'année, l'effort de collecte des armes disséminées dans la population, entrepris par le Comité Technique de Désarmement avec l'assistance du PNUD, a donné quelques résultats à Bangui. Deux signaux notables ont aussi été envoyés en faveur de la bonne gouvernance. Il s'agit, d'une part, de la détention en juin-juillet de plusieurs cadres des finances soupçonnés de malversations, acte qui a porté un coup au sentiment d'impunité trop souvent prégnant dans l'administration. D'autre part, le Programme Cadre de Bonne Gouvernance, qui couvre onze domaines de la gestion des affaires publiques, a été finalisé et une équipe de suivi mise en place.

Enfin, la stabilité globale du gouvernement tout au long de l'année 2002 a été un atout pour la mise en œuvre de la politique du Premier Ministre Martin Ziguélé. Elle a également constitué un élément favorable au bon déroulement du programme de coopération entre l'Union Européenne et la RCA.

L'évolution favorable du climat politique qui aurait pu se construire à partir des éléments positifs à l'œuvre au cours des trois premiers trimestres de l'année s'est malheureusement trouvée stoppée par les événements du 25 octobre. La tentative de coup d'Etat perpétrée par des partisans de l'ancien Chef d'Etat Major Général des Armées en exil François Bozizé a certes été condamnée par la plupart des forces politiques centrafricaines. Cependant, c'est autour de la gestion de cette crise que se sont crispées les relations entre la majorité et l'opposition. Trois sujets de désaccord majeurs se sont faits jour : le recours à des forces étrangères pour contrer la rébellion, les exactions imputées à celles-ci, et les solutions pour une sortie de crise.

Des partis d'opposition ont exigé la démission du gouvernement et la comparution du Président de la République devant la Haute Cour de Justice. Les députés ont rejeté cette initiative tout en recommandant dans une résolution la tenue d'un dialogue entre toutes les forces vives de la Nation. En décembre, l'opposition a appelé la population à manifester son désaccord avec la gestion de la crise (opération ville morte, concerts de casseroles), mots d'ordre qui ont été largement suivis.

Au cours des tout derniers jours de l'année sont apparu quelques nouveaux éléments constructifs. Il s'agit en particulier du démarrage du dialogue national, dont le coordonnateur et son adjoint ont été nommés et ont commencé leurs consultations. Deux textes de loi sur la liberté de communication et le Haut Conseil de la Communication ont été adoptés le 24 décembre. La session extraordinaire de l'Assemblée Nationale convoquée en janvier 2003 a à l'ordre du jour des projets de lois sur les partis politiques, le statut de l'opposition, et la lutte contre la corruption.

En matière de droits de l'Homme, la situation prévalant suite aux événements d'octobre est préoccupante. De graves violations (exécution sommaires, viols, pillages, destructions de biens) sont imputées tant aux rebelles, pendant leur occupation des zones qu'ils tenaient, qu'aux troupes du MLC venues de RDC porter assauts contre ces derniers. Le BONUCA et des ONG s'efforcent de recenser ces cas. Par ailleurs, les conditions carcérales restent préoccupantes, même si la réhabilitation de la prison centrale de Bangui a permis de désengorger les brigades de gendarmerie et les commissariats de police.

Sur le plan extérieur, l'année 2002 a été marquée par une grave détérioration des relations avec le Tchad. Les autorités centrafricaines accusent ce dernier d'être impliqué dans les incidents frontaliers d'août et dans l'attaque de Bangui du 25 octobre, accusations que le Tchad rejette en bloc. Le sommet des Chefs d'Etat tenu sur ce sujet à Libreville le 2 octobre a débouché sur une série de décisions qui ont progressivement été mises en œuvre au cours du dernier trimestre 2002. Il s'agit en particulier (i) du déploiement d'une force multinationale de la CEMAC de 350 hommes en remplacement des troupes de la CEN-SAD, et (ii) de la convocation de la Commission Mixte tchado-centrafricaine. Suite à la visite du Président Déby à Bangui le 15 février 2003, il a été décidé que cette Commission, dont le but est d'examiner l'ensemble des relations entre les deux Etats, se réunirait fin février ou début mars 2003.

Les enjeux politiques auxquels se trouve confrontée la RCA en cette fin d'année 2002 ne permettent pas d'envisager l'année 2003 sans un certain nombre de points d'interrogation. Ceux-ci concernent notamment les modalités et le chronogramme d'une normalisation de la situation militaire dans le pays, les conséquences économiques et sociales de l'insécurité et de la prolifération d'armes sur une grande partie du territoire, et les conditions d'un retour à un fonctionnement apaisé des institutions politiques. Au moins pour les mois qui viennent, ces incertitudes risquent d'affecter la capacité du gouvernement à définir et mettre en œuvre sa stratégie de développement. Corrélativement, elles affecteront tout autant le déploiement des programmes de coopération des partenaires de la RCA, au premier rang desquels la Communauté européenne.

### ***3.3 Situation économique :***

#### ***3.3.1 Economie réelle :***

L'évolution des performances de l'économie réelle au cours de l'année 2002 doit s'analyser en deux périodes : avant et après le 25 octobre. En effet, les événements du 25 octobre et leurs suites ont considérablement détérioré les conditions de production et de commercialisation des biens et des services sur le territoire. Leur survenance en fin d'année limite, certes, leur impact sur les chiffres économiques consolidés de l'année, mais mettent singulièrement en cause les perspectives pour 2003.

En effet, si les destructions d'infrastructures sont restées faibles à Bangui, elles risquent de s'avérer étendues dans la zone nord et de l'est lorsque le bilan pourra en être établi. La collecte du coton et l'écoulement des produits agricoles vivriers sont paralysés par l'insécurité et les barrières au transit des biens et des personnes qui affectent une bonne partie du territoire depuis les événements. L'érosion de la confiance des investisseurs et des commerçants pénalise l'activité économique jusqu'à Bangui. Enfin, des bailleurs de fonds (dont la Commission) et agences de développement ont eu à suspendre certaines de leurs activités sur le terrain.

Une pacification effective et le rétablissement de la circulation sur l'ensemble du territoire seront les conditions indispensables pour une reprise économique en 2003. Ceci est vrai même si les activités des deux principales filières exportatrices, le bois et le diamant, sont structurées de telle sorte qu'elles se trouvent peu ou pas affectées par les événements dans leur configuration actuelle.

Malgré les difficultés du quatrième trimestre, les données de l'économie réelle consolidées sur l'année peuvent être considérées comme plutôt bonnes, en tout cas meilleures que celles de 2001. Au total, la croissance du PIB est provisoirement estimée à +1,5% en 2002, ce qui est certes insuffisant et inférieur aux prévisions, mais doit être comparé à la contraction de 0,4% subie en 2001. L'inflation, quant à elle, a été maintenue à 2,3%.

Dans ce contexte contrasté, la balance commerciale centrafricaine est parvenue à s'améliorer en 2002. D'un côté, les exportations centrafricaines ont continué d'être affectées par la chute des cours des matières premières, et ce bien que les volumes exportés aient été à la hausse (à l'exception du diamant). Les prix à l'exportation du coton et du café ont chuté de plus de 20% et ceux du diamant de 5% ; seul le bois se maintenait un peu, avec -0,8%. Au total, les exportations centrafricaines en valeur ont donc chuté de 4% pour atteindre 100 milliards de fcfa (152 MEURO). D'un autre côté, cependant, la contraction des importations (notamment d'hydrocarbures) a été plus importante, ce qui permet au commerce extérieur de dégager un solde positif de 23,4 milliards de fcfa (36 MEURO), en hausse de 8% par rapport à 2000.

Les performances en volume de la filière bois sont remarquables, affichant par rapport à 2001 une croissance de 3,5% de la production et de 6,8% des exportations. Avec 810.000 m<sup>3</sup> de bois produits, l'année 2002 a été la meilleure des huit dernières années. Grâce au maintien des prix à l'exportation des grumes et du bois débité, les recettes d'exportation de la filière ont augmenté de 6%. Dans l'autre grande filière qu'est le diamant, en revanche, les exportations ont baissé de 7,6% en volume (415.000 carats) et de 12% en valeur. Dans la structure des exportations, le bois et le diamant continuent de représenter plus de 90% du total en valeur. Les retombées fiscales de ces secteurs exportateurs sont cependant insuffisantes.

Les filières coton et café ont connu une augmentation des volumes exportés (+34% et +20% respectivement) mais les faibles volumes impliqués (13.300 t de coton et 10.000 t de café) en relativise la portée. Plus significatif pour les populations rurales, la production agricole vivrière (930.000 t) et l'élevage ont aussi connu une année favorable.

La bonne tenue de l'économie réelle dans la première partie de l'année 2002 est confirmée par les statistiques du transport. Le volume de commerce international transporté par route au cours des deux premiers trimestres 2002 était de 25% supérieur à celui de la même période de l'année précédente<sup>1</sup>. Sur la voie fluviale, le trafic cumulé sur l'ensemble de l'année a atteint 39.000 t, soit 51% de plus qu'en 2001 et 114% de plus qu'en 2000<sup>2</sup>.

Enfin, deux événements importants sont venus conforter les perspectives économiques à moyen terme de la RCA :

- RSM Production, filiale de l'américain Grynberg Petroleum, a annoncé en septembre avoir trouvé trace de gisements pétrolifères au nord de la RCA, proches du bassin tchadien ;
- la société belge IDV a signé un contrat d'assistance technique permettant à la RCA de se conformer aux exigences du processus de Kimberley qui est entré en application le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

### 3.3.2 Finances publiques :

La RCA a commencé et fini l'année 2002 sans programme avec le FMI.

<sup>1</sup> Cette performance s'est probablement réduite en fin d'année du fait de l'insécurité de la voie terrestre.

<sup>2</sup> Cependant, au début des années 1980, le trafic dépassait les 200.000 t.

Un programme de référence, sans apport financier du FMI, avait été établi en 2001 suite au dérapage des finances publiques entraîné par la tentative de coup d'Etat du 28 mai. Il couvrait la période octobre 2001-mars 2002. Tandis qu'au cours du premier trimestre du programme (octobre-décembre), les performances avaient été insuffisantes, elles se sont améliorées sur la période janvier-mars. Les recettes budgétaires ont été supérieures aux prévisions, et les dépenses primaires sont restées sous contrôle. Ceci a permis de ne pas accumuler d'arriérés intérieurs sur cette période.

La période d'observation a été *de facto* prolongée jusqu'au 30 juin et les performances positives se sont confirmées au cours du second trimestre 2002. Ceci a autorisé des négociations avec le FMI sur un nouveau programme triennal, qui couvrirait la période du 1<sup>er</sup> octobre 2002 au 30 septembre 2005 et serait appuyé par une FRPC. Menées au cours du troisième trimestre, ces négociations devaient déboucher sur un passage au Conseil d'administration du Fonds Monétaire le 13 novembre. Compte tenu des événements d'octobre, ce passage a été repoussé *sine die*.

Le FMI reste ouvert à l'idée d'un programme avec la République Centrafricaine, mais demande que des progrès soient faits sur un certains nombres de points. Dans les faits, le quatrième trimestre 2002 a donc été à nouveau considéré comme une période d'observation, pour laquelle des objectifs quantitatifs et structurels étaient fixés.

Le gouvernement considère que les objectifs ont été atteints dans une large mesure :

Critère :	Objectif :	Réalisé :
recettes totales perçues	15,8 Md	16,2 Md
recettes fiscales perçues	12,6 Md	13,0 Md
salaires courants payés	6,9 Md	6,4 Md

Malgré les événements d'octobre, les performances en recettes du 4<sup>ème</sup> trimestre 2002 sont meilleures que celles du même trimestre l'année précédente : les recettes fiscales sont supérieures de 4%<sup>3</sup>, principalement grâce à une bonne augmentation des recettes douanières (+11%).

Quoiqu'il en soit, sur l'ensemble de l'année, le niveau de recettes fiscales par rapport au PIB (9%) reste insuffisant pour couvrir même les dépenses de fonctionnement de base de l'Etat. De ce fait, les arriérés de paiement ont poursuivi leur accumulation, notamment sur la dette publique et vis-à-vis des fournisseurs. Les arriérés de salaire, quant à eux, n'ont que peu augmenté puisqu'une masse salariale presque équivalente à douze mois de salaires a été payée en 2002<sup>4</sup>. La plupart des fonctionnaires civils n'en continue pas moins de cumuler 22 mois d'arriérés, qui sont à l'origine d'un climat de travail dégradé.

A la fin de l'année 2002, les perspectives financières restent incertaines. Les discussions avec le FMI se poursuivent pour la mise en place d'un programme triennal qui, dans le meilleur des cas, n'interviendra pas avant le second trimestre 2003. La normalisation des relations avec la Banque Mondiale, tout comme le versement de la deuxième tranche du PAAS III au titre du 8<sup>ème</sup> FED, sont soumis à la conclusion d'un accord avec le Fonds. A plus long terme, l'accès au point de décision de l'initiative PPTE est aussi problématique, dans la mesure où il présuppose (i) la finalisation du CSLP et (ii) une période d'exécution satisfaisante du programme établi avec le Fonds.

<sup>3</sup> Si l'on omet les recettes exceptionnelles perçues de la MONUC en 2001 pour la location de la base de Bangui - M'Poko.

<sup>4</sup> Il s'agit d'une moyenne, elle ne signifie pas que chaque fonctionnaire a reçu douze mois de salaire.

### **3.4 Situation sociale :**

Pendant l'essentiel de l'année 2002, la situation sociale a bénéficié de la poursuite de la trêve signée le 6 mars 2001 et reconduite le 22 mars 2002. Le Comité de Suivi et d'Arbitrage mis en place par cet accord a efficacement évalué le respect des engagements pris par les parties. La trêve est arrivée à terme en août, échéance à laquelle le CSA a remis son rapport final et s'est dissout.

Dès la rentrée scolaire de septembre, les enseignants ont entamé une nouvelle grève. A ce jour, la rentrée n'a toujours pas eu lieu dans les établissements scolaires et universitaires publics, faisant courir le risque d'une nouvelle « année blanche ». En décembre, c'est l'ensemble de la fonction publique qui a observé une « grève générale d'avertissement » de trois jours, revendiquant le paiement immédiat de 9 mois d'arriérés de salaire. La capacité du gouvernement et des syndicats à s'entendre sur un nouvel accord sera donc une des clés de la paix sociale en 2003.

Des initiatives sont à l'étude visant à maîtriser le problème de la solde et des arriérés, en particulier un audit global de la gestion du personnel de l'Etat, qui devrait déboucher sur (i) l'ébauche un plan d'apurement des arriérés, et (ii) la mise en place d'un fichier unique de référence de la fonction publique. Ces initiatives ont été prises en compte dans le cadre global du séminaire de validation du plan de redressement des finances publiques, organisé par le gouvernement et la Délégation en janvier 2003.

En fin d'année, une autre interrogation importante sur le plan social est la situation matérielle des populations des zones sous contrôle rebelle. Se posent en particulier la question du fonctionnement des services de santé et du déroulement des activités économiques de base (agriculture, commerce). Diverses missions de diagnostic humanitaire (MSF, CICR, ECHO) sont en cours ou à l'étude. Des situations de crise humanitaire ne sont pas exclues si la situation d'isolement d'une bonne partie du pays devait se poursuivre.

## **4. Revue de la coopération passée et en cours**

L'année 2002 a d'abord été marquée par la signature le 27 février du Document de Stratégie de Coopération RCA-CE pour la période 2002-2007 et du 9<sup>ème</sup> Programme Indicatif National d'un montant de 106,5 MEURO.

Par ailleurs, il a été décaissé en 2002 un total de 18 MEURO au titre du FED, en hausse de 10% par rapport à 2001, qui se répartissent ainsi :

- 7,2 MEURO en fonds de contrepartie du PAAS III ;
- 5,6 MEURO au titre d'une douzaine de projets FED ;
- 4,7 MEURO en fonds de contrepartie de trois transferts STABEX ;
- 0,5 MEURO au titre des projets régionaux.

Quoiqu'en nette augmentation, le rythme de déboursement du FED a été handicapé en 2002 par :

- l'absence de grands programmes d'infrastructure en cours d'exécution ;
- l'insuffisance quantitative de l'assistance technique auprès de l'Ordonnateur National et des départements techniques clés (finances, équipement, transport) ;
- l'absence de programme avec le FMI, qui a empêché le déboursement de la seconde tranche du PAAS IV ;
- les événements d'octobre qui ont amené une suspension des activités dans les zones affectées.

Les deux premières de ces raisons seront normalement corrigées dès le second trimestre de 2003, à condition que la sécurité sur l'axe routier principal (Bangui-Garoua Boulai) soit maintenue, tandis que l'incertitude demeure concernant les deux dernières.

#### ***4.1. Secteur de concentration : transports***

Le cadre d'intervention dans le secteur transport du DSC prévoit cinq résultats.

##### ***4.1.1 Réhabilitation de la route Bouar - Garoua Boulai :***

L'année 2002 a été consacrée à la poursuite de l'instruction du projet. Les études techniques ont été finalisées et approuvées en février 2002<sup>5</sup>. Elles font des recommandations précises sur les mesures d'accompagnement environnemental et introduisent une modification de tracé qui raccourcira de trente kilomètres le trajet Douala-Bangui. Sur cette base, une proposition de financement d'un montant de 63,5 MEURO<sup>6</sup> a été introduite en mai, que le Comité du FED a approuvée en décembre. Un ensemble de mesures d'accompagnement environnementales d'un montant de 0,5 MEURO sont comprises dans le projet. L'ordonnateur national a présenté en juin les dossiers d'appel d'offres travaux et contrôle pour l'approbation de la Commission. Sous réserve de cette approbation soit obtenue dans les toutes premières semaines de 2003, les travaux démarreraient en septembre 2003 ; ils s'achèveraient alors en décembre 2005.

Ce chronogramme, cependant, ne pourra s'appliquer que si les conditions de sécurité sont rétablies sur l'ensemble du territoire. Certes, la zone de projet elle-même est peu affectée par les troubles puisqu'elle est adossée au Cameroun. Cependant, il y a un risque que l'instabilité ambiante affecte négativement les appels d'offres travaux et contrôle, soit que les sociétés se montrent peu intéressées, soit que la prise en compte du risque pays par les soumissionnaires poussent les coûts du projet au-delà de l'enveloppe budgétaire disponible.

##### ***4.1.2 Réhabilitation du réseau voirie de la ville de Bangui :***

En 2002, l'étude technique et économique des voies retenues par le gouvernement et la Délégation a été achevée. Il s'agit de cinq des principaux axes du réseau primaire, totalisant une longueur de treize kilomètres et supportant un trafic moyen journalier de 100.000 véhicules. A travers la sous-traitance locale, le projet favorisera les solutions techniques à haute intensité de main d'œuvre, y compris féminine. L'étude a débouché sur l'élaboration de la proposition de financement et des dossiers d'appel d'offres, qui ont été présentés par l'Ordonnateur National en juillet et octobre respectivement. Le Comité du FED a approuvé la proposition de financement par procédure écrite en décembre. Sous réserve de l'approbation rapide des DAO, les travaux démarreraient en août 2003 ; ils s'achèveraient alors en février 2004.

La remarque faite en section 4.1.1 concernant l'impact de l'instabilité sur le résultat des appels d'offres s'applique également au présent projet.

##### ***4.1.3 Renforcement des capacités institutionnelles du secteur :***

La convention de financement relative au projet 8 ACP CA 24 « Appui institutionnel à l'entretien routier » a été signée en septembre. Elle permettra de déployer un dispositif d'assistance technique auprès du Fonds Routier (financement de l'entretien), de la Direction Générale de l'Équipement (programmation et contrôle), de l'Office National du Matériel (gestion du parc) et des petites et

<sup>5</sup> La fiche technique du projet est présentée en annexe 14. Une carte de la RCA est présentée en annexe 15.

<sup>6</sup> dont 55 sur PIN et 8,5 sur PIR

moyennes entreprises nationales (exécution). L'appel d'offre a été lancé et la mise en place de l'assistance technique est prévue pour mars 2003. Ce dispositif d'assistance technique est essentiel pour le succès de la réforme de l'entretien routier. Cette réforme, pièce maîtresse de la bonne gouvernance dans le secteur, est suivie de près par les partenaires ; elle conditionne l'instruction du programme d'infrastructures routières inscrit au 9<sup>ème</sup> PIN (cf. infra).

#### 4.1.4 Appui aux investissements routiers du PST 2 :

Ce programme est inscrit au 9<sup>ème</sup> PIN pour un montant de 7 MEURO. Il pourra être augmenté à 10 MEURO compte tenu des dégagements effectués sur les projets d'appui au PST 1 dans le cadre des efforts de liquidation du RAL. L'instruction de ce projet reste cependant conditionnée aux progrès réalisés dans la réforme du système d'entretien routier en RCA. Ces progrès sont évalués par un Comité Technique de Suivi de l'Entretien Routier (CTSER) auquel participe les bailleurs de fonds intéressés, au premier rang desquels la Commission. Le tableau des indicateurs suivis par le CTSER est présenté en annexe 16.

Le CTSER s'est réuni en janvier et août 2002 et a constaté des progrès insuffisants. Certes, des améliorations sont notables dans la gestion du Fonds Routier, dont les plus encourageantes sont la perception régulière de la Redevance d'Usage Routier (RUR), et la réduction des personnels pris en charge par le Fonds. Cependant, ces progrès n'ont pas permis d'atteindre l'objectif essentiel qui est que la moitié au moins des dépenses du Fonds Routier soient consacrées à des travaux d'entretien à l'entreprise. Ceci est dû aux dépenses excessives faites sous couvert des unités de travaux en régie du ministère chargé de l'équipement.

La mise en place de l'assistance technique susmentionnée sera déterminante pour obtenir des progrès significatifs dans l'entretien routier. Il en est de même de l'audit comptable du Fonds Routier qui sera réalisé au premier trimestre 2003 sur financement d'un reliquat du PAAS 1998-99. C'est pourquoi on peut penser que l'instruction du programme d'appui aux investissements routiers du PST 2 deviendra possible en 2003. Ceci ne sera pourtant possible que si les progrès dans la réforme de l'entretien routier montrent rapidement des résultats probants, d'une part, et si les conditions de circulation et de travail dans l'ensemble du pays sont parfaitement rétablies, d'autre part.

#### 4.1.5 Augmentation de la productivité du transport fluvial :

Les résultats de l'étude sur les conditions de viabilité économique, financière et environnementale du transport fluvial, financée par l'AFD, ont été présentés en décembre. Ils démontrent que la voie fluviale, prolongée par chemin de fer ou oléoduc vers les ports de Pointe-Noire ou Matadi respectivement, présente des coûts de transport inférieurs de 20% à 50% à ceux de la voie routière vers Douala au Cameroun.

Un programme d'investissements prioritaire d'environ 8 MEURO est nécessaire pour permettre à la flotte et aux installations de faire face à un trafic qui pourrait rapidement atteindre 100.000 t par an (contre 39.000 t en 2002). De plus, les conditions actuelles de transport des passagers et du carburant induisent un niveau élevé de risque de catastrophe humanitaire et environnementale, auquel les investissements envisagés devront mettre fin. L'AFD poursuivra en 2003 le financement de l'étude technique qui élaborera les spécifications de ces investissements et les dossiers d'appel d'offres.

Parallèlement, la DAG Délégation « Appui à l'évolution institutionnelle du transport fluvial »<sup>7</sup> a été signée en juillet 2002. Elle a permis le lancement en décembre d'une assistance technique au gouvernement pour (i) la liquidation de la société de patrimoine affectataire des installations et équipements fluviaux et (ii) la privatisation de la société d'exploitation de la navigation fluviale. Ce volet institutionnel est le complément indispensable du volet technique financé par l'AFD.

Ainsi, selon ce schéma de collaboration, l'AFD et la Commission achèveront simultanément au cours du premier semestre 2003 l'instruction de leurs programmes respectifs d'investissement dans le secteur fluvial (environ 4 MEURO chacun).

#### **4.2. Appui macro-économique :**

En ce qui concerne le PAAS III<sup>8</sup>, l'année 2002 a été marquée par :

- la mise en œuvre de la première tranche ;
- la mise en œuvre de l'essentiel des appuis institutionnels prévue à la convention ;
- la signature d'un avenant avec augmentation de plafond de 20%.

La première tranche d'un montant de 11,5 MEURO avait été décaissée en juillet 2001. Elle était destinée à un appui à l'apurement des arriérés de paiement (4,8 milliards de fcfa soit 7,3 MEURO) et un appui budgétaire dans les secteurs santé, éducation et gestion économique et financière (2,7 milliards de fcfa soit 4,2 MEURO).

L'apurement des arriérés s'est fait après audit préalable. Quatre missions successives des auditeurs sélectionnés ont permis d'apurer, dans des conditions de sécurité satisfaisante, 4,3 milliards de fcfa d'arriérés bancaires et 0,5 milliards d'arriérés de pension. Ce ciblage a été arrêté d'un commun accord avec le gouvernement en tenant compte (i) de la disponibilité rapide de dossiers de qualité dans chaque catégorie et (ii) de l'impact spécifique de l'apurement de dettes dans les différentes catégories (en terme, par exemple, de lutte contre la pauvreté). L'opération de paiement d'un trimestre d'arriérés de pension aux fonctionnaires civils retraités, réalisée en décembre, a été un succès notable. Non seulement elle a reçu un accueil très favorable dans la population, mais encore elle a permis de toiletter le fichier de pension et de tester des procédures sécurisées de paiement.

L'appui budgétaire versé au titre de la première tranche a été audité en août-septembre. Les conclusions sont préoccupantes. Puisque l'appui n'était pas ciblé par ligne budgétaire, la méthodologie d'audit consistait à valider des dépenses publiques dans les secteurs visés à concurrence du montant de fonds de contrepartie déboursé. Or, même en auditant des dépenses publiques à hauteur de 150% du montant déboursé, les auditeurs n'ont pu valider que 50% de ce montant. Les causes d'invalidations sont nombreuses, mais trois motifs justifient 80% des rejets : fractionnement, non-respect du seuil de marché public, et mise en concurrence fictive.

La Commission a demandé au gouvernement de rembourser presque 1 milliard de fcfa (1,5 MEURO) de dépenses invalidées au titre de la première tranche du PAAS III. Ce montant se compose de 677 millions de fcfa invalidés au titre de l'appui budgétaire et 313 millions unilatéralement prélevés par la BEAC lors de l'opération d'apurement des arriérés bancaires.

Le gouvernement fait observer que les dépenses non validées sont relatives aux paiements de salaires de la fonction publique. Leur invalidation par le bureau d'études est due au fait que celui-ci a estimé que l'audit des arriérés de salaires lui prendrait davantage de temps et de travail. C'est ainsi qu'il a purement et simplement refusé d'intégrer l'audit des salaires dans le champ de son étude. Par

---

<sup>7</sup> 8 ACP CA 26

<sup>8</sup> 8 ACP CA 12/13/14

conséquent, le gouvernement estime que les causes de l'invalidation de ces dépenses ne lui incombent nullement.

De son côté, la Commission considère que le bureau d'études a rempli ses obligations conformément aux termes de référence. Il a de façon convaincante montré que les carences observées dans la gestion des personnels obèrent la possibilité d'inclure les dépenses de personnel dans le soutien communautaire.

En ce qui concerne l'appui institutionnel prévu à la convention de PAAS III, ont été mis en œuvre l'audit des arriérés, l'audit des fonds de contrepartie et l'étude diagnostic des finances publiques. Cette dernière a été réalisée entre juillet 2002 à janvier 2003. D'un volume de 14 hommes x mois et d'un coût de 400.000 €, elle a diagnostiqué la programmation, l'exécution et le contrôle des finances publiques, et proposé un plan d'action global. Tous les lecteurs du rapport ont reconnu que les constats sont alarmants : le processus de programmation budgétaire semble déconnecté de la réalité ; la chaîne des dépenses est largement ouverte aux abus ; les mécanismes de contrôle sont pratiquement inexistantes ; la comptabilité publique elle-même est très lacunaire ; l'Etat fonctionne avec une trésorerie négative ; enfin l'inexistence d'indicateurs empêche le suivi de l'évolution des finances publiques et des autres politiques sectorielles.

Ce constat des faiblesses de la gestion des finances publiques en RCA fait écho aux conclusions de l'audit des fonds de contrepartie mentionnées ci-dessus. Aider à redresser les finances publiques s'impose donc comme une priorité de la coopération communautaire en RCA pour les années à venir. L'étude diagnostic réalisée en 2002 est la première étape de cet engagement, qui se manifestera en 2003 par le lancement de la mise en œuvre du plan d'action global de redressement.

Enfin, 2002 a vu la signature d'un avenant à la convention de financement 6414/CA relative au PAAS III. Cet avenant augmente le plafond de la convention de 4,4 MEURO, destinés à apurer les arriérés de la RCA envers la BEI. Cet apurement permettra d'aider le pays à normaliser ses relations avec cette institution financière et de progresser vers le point de décision de l'initiative PPTE. L'avenant prolonge aussi la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2003.

Ainsi, l'année 2003 devra voir déboursier les deux dernières tranches du PAAS III : celle relative aux arriérés internes et à l'appui budgétaire (9 MEURO) et celle relative aux arriérés de la BEI (4,4 MEURO). Ces déboursements sont soumis à une série de conditions, au premier rang desquelles la signature d'un programme avec le Fonds Monétaire International.

Dans le domaine de l'appui à la gestion macro-économique, une convention de financement relative à l'appui du FED au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été signée en 2002<sup>9</sup>. D'un montant de 1,5 MEURO, elle assure la moitié du financement du RGPH. Les premières données provisoires du recensement devraient être disponibles en 2004, à condition que le calendrier de mise en œuvre soit scrupuleusement respecté par les institutions en charge de l'opération (Bureau Central du Recensement, FNUAP).

#### ***4.3. Projets et programmes hors du secteur de concentration:***

Le principal instrument de l'appui Communautaire hors du secteur de concentration est le programme d'appui au secteur santé<sup>10</sup>. La convention de financement prévoit :

- une intervention au niveau périphérique dans huit districts sanitaires<sup>11</sup> afin d'améliorer l'accès à des soins de santé primaire de qualité ;

---

<sup>9</sup> 7 ACP CA 59

<sup>10</sup> 8 ACP CA 7

<sup>11</sup> Mambéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré, Lobaye, Kémo, Basse Kotto, Mbomou, Bamingui-Bangoran et Vakaga

- une intervention au niveau central dans les domaines de la planification, la gestion, l'accès au médicament et la lutte contre la maladie.

Dans les districts sanitaires, l'année 2002 a vu la finalisation et l'adoption des huit Plans de Développement Sanitaire de District (PDSD), base pour la mise en œuvre des activités du programme au niveau périphérique. Les premières activités prévues à ces plans ont été réalisées dans quatre districts : évaluation des infrastructures et des équipements des formations sanitaires, élaboration des spécifications techniques des marchés de travaux et de fournitures à passer, formation en gestion du personnel des formations sanitaires, formation des équipes cadres en matière de supervision et d'information sanitaire. L'accès à l'eau potable est une composante importante de la plupart de ces plans. Une étude institutionnelle approfondie du fonctionnement (gouvernance) des Comité de Gestion du district du Mbomou a été réalisée, ainsi que les cartes sanitaires des districts de la Sangha-Mbaéré et la Mambéré-Kadeï. En revanche, aucun des trois contrats prévus avec des ONG pour la mise en œuvre des activités périphériques dans les quatre autres districts n'a pu être signé en 2002. La difficulté de finalisation des budgets en est la cause.

Au niveau central, les réalisations majeures concernent l'élaboration de la carte sanitaire ainsi que l'élaboration et la validation des modules de formation continue. Des appuis matériels ont été apportés aux programmes de lutte contre la maladie.

Au cours de l'année 2002, l'Ordonnateur National a présenté une requête pour une augmentation de plafond de 2,2 MEURO, qui a été signée le 8 janvier 2003. Cette augmentation était destinée à intégrer dans le cadre du projet national d'appui à la santé les activités d'un ancien projet d'appui à la santé dans la préfecture de la Basse-Kotto, qui n'avait jamais démarré et était devenu obsolète. Ce projet a été clôturé et la préfecture de la Basse-Kotto intégrée parmi les districts visés par le programme national. Cette augmentation de plafond, qui prenait tout son sens dans des conditions normales de mise en œuvre du programme, se trouve malencontreusement confrontée à la situation prévalant depuis le 25 octobre, qui ne peut que ralentir les activités dans les districts.

A cet égard, les 10 et 13 décembre s'est réuni le Comité de Pilotage du programme afin de faire le point de l'avancement et d'examiner les conséquences des événements du 25 octobre. Le Comité a mis en évidence la lenteur de l'exécution du programme, manifestée par le bas niveau de déboursement : vingt-sept mois après le démarrage du projet<sup>12</sup>, seuls 12,5% du budget ont été déboursés. Outre les troubles qui ont perturbé la vie du pays en mai 2001, novembre 2001 et octobre 2002, il est apparu que c'est la complexité du programme qui est responsable de cet état de fait. Par ailleurs, l'accès par voie terrestre à cinq des huit districts visés est impossible depuis le 25 octobre 2002.

En conséquence, il a été décidé pour 2003 de centrer les activités du projet sur un nombre réduit de priorités et sur les trois districts accessibles<sup>13</sup>. L'objectif est d'accélérer fortement le rythme de mise en œuvre. Le plan d'action 2003 est présenté en annexe 13.

#### ***4.4. Utilisation des ressources pour les acteurs non étatiques:***

L'accès aux ressources par les acteurs non étatiques se fait sur la base des possibilités qu'offre à cet effet la convention de Lomé IV révisée. Concrètement, deux programmes sont totalement ou partiellement mis en œuvre à travers des contrats de subvention :

- le programme d'appui au secteur santé ;
- le programme de micro-réalisations urbaines à Bangui.

<sup>12</sup> marqué par le lancement de l'appel d'offres pour l'assistance technique

<sup>13</sup> Cette dernière décision est sujette à révision à la fin du premier trimestre 2003.

Dans le premier cas, trois organisations non gouvernementales internationales (COOPI, SANTE-SUD et OXFAM) ont élaboré en 2003 les plans de développement sanitaires de quatre districts. Des contrats pour l'appui à la mise en œuvre de ces plans ont été préparés avec ces mêmes ONG. Le déroulement parallèle d'activités de développement encadrées par des assistants techniques, d'une part, et par trois ONG différentes d'autre part, sera à même de créer une émulation et une fertilisation croisée en matière d'approches et de résultats. A ce jour, cependant, les quatre districts visés par les ONG font partie des districts inaccessibles pour lesquels les activités sont suspendues.

Dans le second cas, COOPI et Handicap International mettent en œuvre, respectivement, un programme d'assainissement dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement et un programme d'accès aux activités génératrices de revenus pour les personnes handicapées de la ville. Dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, l'essentiel des travaux d'assainissement ont été achevés (curage de 24 km de caniveaux, renforcement de 4 km de collecteurs, construction de ponceaux et buses, reprofilage de 13 km de voirie secondaire). La seconde année du programme sera essentiellement consacrée à l'animation des populations du quartier afin de d'organiser l'entretien et la préservation de ces infrastructures. En ce qui concerne les personnes handicapées, le projet a mis en place un partenariat original avec le Crédit Mutuel de RCA afin de permettre leur accès à des prêts destinés à financer des activités génératrices de revenus. L'ONG a cependant estimé la poursuite des activités n'est pas possible dans le contexte économique et social qui prévaut depuis les événements d'octobre. Elle a suspendu le projet, qui a repris en février 2003.

Le recours aux ONG internationales s'explique par la faiblesse des organisations de la société civile centrafricaines. Encore les ONG internationales présentes dans le pays sont elles en nombre trop restreint en comparaison d'autres pays de la région (une demie douzaine). Des dispositions sont envisagées pour pallier la faiblesse des organisations nationales (voir 6.3).

Dans ce contexte, l'étude de faisabilité du premier programme pluriannuel de micro-réalisations en RCA a été achevée. Elle a conclu à l'opportunité et la faisabilité d'un programme dont l'objectif serait d'augmenter les revenus de la population à la base à travers une meilleure exploitation des ressources existantes dans la zone d'intervention. Cet objectif serait atteint à travers la réalisation d'une centaine de micro-projets dans les secteurs de la production et la commercialisation de biens et services. La mise en œuvre du projet reposerait dans une grande mesure sur des organisations nationales de la société civile, afin de contribuer à leur renforcement par un processus d'apprentissage-action (« learning by doing »), processus encadré par une assistance technique internationale. Une DAG de 4,15 MEURO a été signée en août pour financer le programme. L'assistance technique devrait être en place au second trimestre 2003.

#### ***4.5. Autres instruments :***

##### **4.5.1. STABEX**

###### ***4.5.1.1 COM café 1992-93 :***

Les activités d'organisation professionnelle de la filière, de réajustement institutionnel et de relance de la production sont achevées depuis 2001. Deux activités ont été poursuivies en 2002.

- a) Les cours internationaux du café robusta ont été historiquement bas en 2002. Dans ce contexte, le café centrafricain sur la plantation ne pouvait pas être enlevé par les exportateurs. Une opération de soutien au prix a été menée à travers des contrats-plans passés avec des acheteurs-usiniers-exportateurs. Il s'agissait de les intéresser pour qu'ils assurent un enlèvement rapide

des produits déjà récoltés en garantissant au planteur un prix minimal<sup>14</sup>. Achevée en décembre, cette opération a été un succès dans la mesure où elle a permis d'exporter 3.400 tonnes de café centrafricain. Ainsi ont pu être sauvegardés, pendant cette période difficile, les investissements des planteurs de café centrafricains. Les cours se sont d'ailleurs fortement redressés en toute fin d'année<sup>15</sup>.

- b) La réhabilitation des ouvrages de franchissement sur les pistes rurales caféières est en cours dans cinq préfectures. Environ 220 ouvrages de petites dimensions (ponceaux, passages busés) seront reconstruits ou réhabilités, qui permettront de rouvrir à la circulation 1200 kilomètres de pistes rurales. Dans les deux préfectures du sud-ouest, les travaux sont réalisés à 33% et devraient pouvoir s'achever avant la saison des pluies de 2003. Dans les trois préfectures de l'est, en revanche, les travaux sont rendus plus difficiles par l'étendue de la zone couverte et les difficultés de circulation. Depuis les événements d'octobre, le secteur est même inaccessible depuis Bangui ; en conséquence le maître d'ouvrage a prononcé la suspension des travaux jusqu'au rétablissement des conditions normales de circulation. Au moment de la suspension, les travaux étaient réalisés à hauteur de 15%.

A l'issue de ces travaux, la totalité des activités prévues au COM auront été exécutées à l'exception d'un appui budgétaire qui était prévu en complément au programme d'appui à l'ajustement structurel<sup>16</sup>. Par ailleurs, un solde non engagé d'environ 800 millions fcfa (1,2 MEURO) subsiste. Son utilisation pour la poursuite de l'apurement des arriérés de pensions de la fonction publique a été décidée avec l'Ordonnateur National, afin de solder ce COM en 2003.

#### *4.5.1.2 COM bois 1996 :*

La mise en œuvre du COM s'est poursuivie à un rythme trop lent : au 31 décembre 2002, 25% des fonds étaient engagés contre 11% un an plus tôt. Le solde restant à engager se monte à 2,5 milliards de fcfa (3,8 MEURO). Les raisons de cette exécution lente sont à chercher dans (i) la faible appropriation du projet par le maître d'œuvre, et (ii) le manque de ressources humaines qualifiées pour concrétiser les activités, à fort contenu technique, prévues au COM.

La couverture photographique aérienne des zones forestières et la réhabilitation du Ministère des Eaux et Forêts, Chasse, Pêche, Nature et Environnement sont quasiment achevées. En revanche, la formation et sensibilisation des dirigeants et techniciens du secteur privé forestier, ainsi que l'installation d'un Centre National de Données Forestières, n'ont pas progressé au cours des douze derniers mois. L'étude technique et environnementale pour la réhabilitation de mille kilomètres de pistes importantes pour le secteur forestier<sup>17</sup> a été menée à bien ; le bureau d'études termine l'étude économique et l'élaboration des dossiers d'appel d'offres. L'étude a révélé que le coût d'une réhabilitation complète et durable de ces pistes atteindrait 10 milliards de fcfa (15 MEURO).

Le gouvernement et la Délégation sont d'accord pour accélérer la mise en œuvre de ce COM, dont les activités restent pertinentes pour le secteur forestier. Faute de progrès constatés dans les autres actions, la réhabilitation de pistes dans les zones forestières offre une opportunité en ce sens, qui fait actuellement l'objet de discussions.

#### *4.5.1.3 COM coton 1999 :*

<sup>14</sup> en l'occurrence, 50 FCFA le kilogramme de café coque.

<sup>15</sup> Le 18 novembre, le robusta à Londres a atteint 826 US\$ la tonne, contre 346 l'année précédente.

<sup>16</sup> article 2.B du COM.

<sup>17</sup> Mongoumba - Boda - Yaloké ; Baoro - Carnot - Berberati ; Bayanga - Nola - Berbérati - Gamboula ; Damara - Bogangolo - Bouca

Ce COM visait le règlement des crédits de campagne coton auprès des banques de la place afin de faciliter le financement de la nouvelle campagne. Présenté pour instruction en fin d'année 2001, il a été signé et totalement exécuté en 2002. La liquidation de l'ancienne société cotonnière d'Etat SOCOCA et la constitution d'une nouvelle société, dans laquelle les capitaux privés sont majoritaires, laisse augurer une reprise des activités de la filière coton. Ceci suppose, cependant, (i) que des conditions de circulation normales soient rapidement rétablies dans et vers la zone cotonnière, et (ii) que les dégâts probablement subis par les infrastructures productives de la zone au cours des troubles récents s'avèrent limités.

#### 4.5.2. Programmes régionaux

Le PIR 8<sup>ème</sup> FED était doté 84 millions d'euros. Parmi les projets régionaux qui présentent un intérêt particulier pour la République Centrafricaine, on peut mentionner :

##### *4.5.2.1 Appui technique et institutionnel à la CEMAC :*

Le projet 8 ACP RCE 016, dont la convention de financement a été signée en octobre 2001, a effectivement démarré en juillet 2002 par le lancement de l'appel d'offre relatif à l'assistance technique à long terme. Le projet vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles de la CEMAC pour prendre un rôle plus actif dans le processus de décision régional et dans la définition des mécanismes d'intégration économique, commerciale et monétaire. Outre l'assistance technique à long terme, il prévoit des expertises ponctuelles, des séminaires, et des équipements. Le bureau d'assistance technique à long terme a été sélectionné en décembre 2002, et le personnel a été mis en place en février 2003. Dans un effort conjoint, la France, la Banque Mondiale et la Commission appuient par ailleurs la CEMAC dans la définition de sa feuille de route pour la mise en œuvre effective de l'union douanière.

##### *4.5.2.2 ECOFAC :*

La RCA est le seul pays participant au programme « Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale » (16 millions EUR) qui abrite deux composantes : la composante « forêt de Ngotto » (préfecture de la Lobaye) vise la mise en œuvre d'une exploitation forestière durable sur la base d'un plan d'aménagement ; la composante « zones cynégétiques villageoises » (dans la région nord) cherche à organiser les communautés afin que l'exploitation de la grande chasse contribue au développement durable de la zone.

Les activités de ces deux composantes ont connu en 2002 des difficultés préoccupantes.

Dans la forêt de Ngotto, la société forestière a unilatéralement remis en cause l'application du plan d'aménagement. Compte tenu de sa forte implication technique et financière dans l'élaboration de ce plan, le projet a plaidé pour la fermeté face à l'exploitant. Le partenariat tripartite qui fonde la philosophie même de cette composante suppose que les engagements mutuels soient tenus.

Les zones cynégétiques villageoises (ZCV) sont coupées de la capitale depuis les événements d'octobre. Faute d'approvisionnement, les stocks disponibles sur place ne permettront pas d'assurer les activités liées à la saison de chasse (qui se déroule sur les premiers mois de l'année). Une baisse ou interruption de la fréquentation des chasseurs réduirait les revenus des ZCV, à un moment où la continuité des activités entreprises est essentielle pour la pérennisation du mécanisme en vue de l'après-projet.

Une mission d'évaluation des deux composantes a eu lieu en décembre, dont on attend les conclusions. La phase actuelle d'ECOFAC terminant en 2003, ces conclusions guideront les réflexions sur l'avenir du projet. Les conditions de sécurité dans les provinces de RCA seront aussi nécessairement un facteur à prendre en compte dans le cadre de ces réflexions.

#### *4.5.2.3 Autres projets régionaux :*

Le projet régional PACE de lutte contre la peste bovine (1,9 millions EUR pour la RCA) avait été affecté en 2001 par les troubles civils de mai (saccage des locaux, disparition des cadres) et par le remplacement de l'assistant technique. Pendant les trois premiers trimestres de 2002, les activités ont redémarré et avancé à un rythme normal. Cependant, depuis les événements d'octobre, trois des quatre régions du programme sont totalement ou en grande partie inaccessibles. Les activités d'épidémiologie-surveillance, de vaccination et de formation s'en trouvent affectées. Dès avant ça, la vaccination dans la région nord, frontalière du Tchad et du Soudan, avait dû être suspendue à cause des conflits importants entre éleveurs transhumants et agriculteurs. Pour ce projet comme pour ECOFAC, la réalisation des activités prévues en 2003 dépendra du rétablissement de la situation.

Le projet régional PROCULTURE (1,98 millions EUR) s'est distingué en 2002 par le cofinancement d'un festival régional de danse et musique traditionnelles à Bangui au mois de février. Il a connu un réel succès populaire.

#### 4.5.3. Lignes budgétaires

Trois projets sont en cours en RCA financés par des lignes budgétaires de la Commission. Dans les trois cas, il s'agit de la ligne B7-6000 « Cofinancements ONG ».

Le *projet d'appui à l'insertion des personnes handicapées en RCA* est mis en œuvre par Handicap International. Il comprend (i) un renforcement des services de réadaptation à Bangui et en province, (ii) un appui en formation à la faculté des sciences de la santé de l'Université de Bangui, et (iii) la promotion de conditions favorisant l'insertion des handicapés à travers la sensibilisation des populations et la modernisation du cadre légal. Ce projet devait s'achever en décembre 2002, mais l'ONG a fait une demande de prolongation compte tenu des événements. Le rapport final sera disponible courant 2003. Le *projet d'appui à l'auto-développement des communes de Lessé et Pissa* dans la Lobaye est mis en œuvre par COOPI. Il vise la formation et l'animation des communautés de base en matière d'agriculture, santé et éducation. Il intervient simultanément en vue de l'amélioration des infrastructures correspondantes (pistes, postes de santé, écoles). La fin du projet est prévue pour mars 2003. Enfin, COOPI mène également jusqu'à novembre 2003 le *projet d'appui aux artisans* du secteur non structuré à Bangui.

Ces trois projets se sont poursuivis normalement. Deux projets concernant la RCA ont été soumis suite à l'appel à proposition relatif à la ligne budgétaire B7-6000 au titre de 2002. Les résultats de la sélection ne sont pas encore connus.

COOPI a par ailleurs vu approuver son projet présenté au titre de l'appel à propositions 2002 relatif à la ligne budgétaire B7-7010 « Lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination contre les minorités ethniques et les peuples indigènes ». D'un montant de 867.767 €, ce projet vise à sensibiliser et former tant les pygmées que les communautés qu'ils côtoient afin de faciliter les relations et prévenir les cas de violation des droits humains ; il débutera vers la mi-2003.

#### 4.5.4. Banque Européenne d'Investissements

La dernière opération de la BEI en République Centrafricaine consistait en deux prêts sur capitaux à risques pour la réhabilitation de la distribution de l'électricité pour un montant de six millions d'euros. Ils ont été annulés en partie. Les troubles politiques et la situation des arriérés depuis 1996 ayant empêché l'instruction de nouveaux projets, la RCA dispose encore d'un minimum garanti de capitaux à risques au titre des Conventions de Lomé III et Lomé IV-1 de respectivement 2,74 et 10 millions EUR. Suite à une mission exploratoire effectuée en mai 2002, la BEI a manifesté un intérêt pour effectuer une mission exploratoire en RCA dès que les arriérés de l'Etat centrafricains envers elle seraient apurés. La signature de l'avenant au PAAS III, qui prévoit l'apurement de ces arriérés dès signature d'un accord avec le FMI, permet d'espérer que cette mission ait enfin lieu en 2003.

## 5. Perspectives de programmation pour les années à venir

Le chronogramme du 9<sup>ème</sup> PIN fixe comme objectif d'engager dix projets pour un montant total de 106,5 millions EUR sur la période 2002-2006. Ce montant se fonde sur l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED pour la RCA (86 MEURO) et les reliquats des FED antérieurs (20,5 MEURO).

Le chronogramme mis à jour des engagements réalisés et prévus est comme suit. A la différence de celui du 9<sup>ème</sup> PIN, il fait apparaître un montant à programmer sur la période 2002-2006 de 120,7 MEURO. Ceci est dû au fait qu'il tient compte des ressources additionnelles sur les anciens FED libérées suite à la liquidation du RAL<sup>18</sup>.

Numéro	Titre	2002	2003	2004	2005	2006
7 ACP CA 59	Appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat	1,5 M€				
8 ACP CA 13	Augmentation de plafond du PAAS III	4,4 M€				
8 ACP CA 21	Assistance technique pour l'audit des programmes du FED	0,75 M€				
8 ACP CA 24	Appui institutionnel à l'entretien routier	3,2 M€				
8 ACP CA 25	Appui à l'Ordonnateur National du FED	1,99 M€				
8 ACP CA 27	Aménagement de la route Bouar-Garoua Boulai	55 M€				
8 ACP CA 29	Programme Pluriannuel de Micro-réalisations en RCA	4,15 M€				
8 ACP CA 30	Réhabilitation du réseau voirie de la ville de Bangui	6,53 M€				
8 ACP CA 07	Augmentation de plafond du programme d'appui à la santé		2,2 M€			
	Programme d'Appui à l'Ajustement Structurel IV		12 M€			
	Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance - phase 1		2 M€			
	Appui au PST2 - réhabilitation du réseau routier de priorité 2		10 M€			
	Appui au PST 2 - transport fluvial		4 M€			
	Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance - phase 2			2 M€		
	Programme d'Appui à l'Ajustement Structurel V				11 M€	
	Total	77,52 M€	30,2 M€	2 M€	11 M€	0 M€

<sup>18</sup> et à des ressources supplémentaires obtenues sur la Facilité d'Ajustement Structurel du 8<sup>ème</sup> FED

En 2002, sept projets et une augmentation de plafond ont été approuvés par le Comité du FED pour un montant total de 77,52 MEURO. Il a donc été engagé dès cette année 64% du montant à engager sur la période 2002-2006.

Six projets restent à engager sur la période 2003-2006<sup>19</sup>, pour lesquels les perspectives sont contrastées :

- *Programmes d'Appui à l'Ajustement Structurel* : L'identification du PAAS IV débutera en mars 2003 sur la base de la revue à mi-parcours du PAAS III. Un plan de redressement des finances publiques devrait être adopté en février suite aux conclusions de l'étude diagnostique, qui devra fournir l'ossature du PAAS IV. A ce stade, on envisage un PAAS V en 2005. Cependant, les montants de ces deux PAAS et leur articulation dans le temps ne sont pas définitivement arrêtés. Le cas échéant, il pourra être proposé un seul PAAS sur la période 2003-2006.
- *Programme de réhabilitation de réseau routier de priorité 2* : L'instruction du projet est bien avancée puisqu'elle se fondera sur les études techniques en cours au titre du COM bois 1996. Cependant, l'approbation du projet dépendra des progrès réalisés dans la réforme du système d'entretien routier. Le travail de l'assistance technique qui se mettra en place en mars 2003 au titre du projet 8 ACP CA 24 sera déterminant à cet égard.
- *Programme d'appui au transport fluvial* : Les études techniques financées par l'AFD et institutionnelles financées par le FED seront terminées au cours du premier trimestre 2003, permettant aux deux institutions d'achever simultanément l'instruction de leurs programmes respectifs d'investissement dans le secteur fluvial (4 MEURO chacun).
- *Programme d'appui à la bonne gouvernance* : Un montant de 4 MEURO avait été réservé dans le 9<sup>ème</sup> PIN pour faire face aux priorités qui surgiraient des évolutions économiques, politiques et sociales liées aux crises récurrentes. En 2002 ont été identifiées plusieurs opportunités d'appui : à la réforme du secteur justice (pour lequel des termes de référence ont été élaborés), aux élections municipales et législatives, au Dialogue National, au redressement des finances publiques. Face à cette multiplication des besoins, il est proposé de programmer l'instruction du Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance en deux phases, dont la première (encore à déterminer) démarrerait en 2003.

Les études et discussions sur l'identification des nouveaux programmes ayant été bien avancées en 2002, les perspectives de programmation sont plutôt bonnes pour 2003. Le chronogramme devrait pouvoir être tenu. Les programmes prévus au 9<sup>ème</sup> PIN restent opportuns et faisables et peuvent être maintenus, à deux aménagements près : d'une part, les possibles scissions du PAAS (en un PAAS IV et V) et du Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance (en deux phases), et d'autre part, la modification des montants pour tenir compte des ressources disponibles après liquidation du RAL.

Si les perspectives de programmation sont bonnes, celles relatives à la mise en œuvre des programmes en 2003 restent incertaines, pour les raisons évoquées programme par programme dans la section 4. Les prévisions de déboursement présentées en annexe 4 ont été établies sur l'hypothèse d'un retour à des conditions normales de mise en œuvre, et de leur maintien.

Les programmes inscrits au PIN ont démontré leur cohérence et leur complémentarité avec les activités des autres bailleurs de fonds, notamment celles de la France, seul Etat membre représenté en RCA. Cette dernière complémentarité est illustrée par les collaborations dans les domaines des finances publiques, du transport fluvial et des infrastructures urbaines à Bangui notamment. Les contacts entre la Délégation et la représentation locale du PNUD sont aussi fréquents ; la collaboration se manifeste surtout dans le domaine de la bonne gouvernance, dont le PNUD appuie le programme cadre gouvernemental. Le dialogue est mené avec la Banque Mondiale à l'occasion

---

<sup>19</sup> L'avenant portant augmentation de plafond du programme d'appui au secteur santé a été signé le 10 janvier 2003.

de chaque mission effectuée par ses équipes en RCA ; les intérêts communs portent sur la démobilisation et le désarmement et sur le plan de redressement des finances publiques, auquel la Banque pourrait contribuer. Enfin, la Coopération japonaise entretient une coordination constante avec la Délégation dans les domaines de complémentarité que sont les infrastructures routières et la modernisation des finances publiques.

## 6. Thèmes spécifiques de la revue opérationnelle annuelle 2003

### 6.1 Accélération de l'utilisation des ressources des FED antérieurs

Le tableau suivant résume la situation au 31 décembre 2002 des engagements et reliquats sur les différents FED pour la RCA (en euros).

FED	Dotation initiale	Engagements	Reliquats	Clôtures et dégage­ments	Disponible après clôtures et dégage­ments
FED 6	69 500 000	67 744 115	1 755 885	336 754	2 092 639
FED 7	75 000 000	72 560 334	2 439 666	2 212 408	4 652 074
FED 8	71 400 000	66 331 251	5 068 749	6 776 277	11 845 026
FED 9	86 500 000	61 530 000 <sup>20</sup>	24 970 000	.	24 970 000
TOTAL	302 400 000	270 365 700	32 034 300	9 325 439	43 559 739

La première étape d'accélération de l'utilisation des ressources des FED antérieurs est la liquidation du RAL. Celle-ci a été bien engagée en RCA au cours de 2002. Les montants mentionnés dans la colonne « clôtures et dégage­ments » du tableau ci-dessus font référence à des opérations comptables qui ont été formellement demandées par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation à EuropeAid Office de Coopération le 6 décembre 2002. Une fois effectuées ces opérations, il ne restera plus à clôturer sur les FED antérieurs qu'une dizaine de crédits délégués présentant des difficultés particulières et qui sont actuellement à l'étude. Le total du RAL de ces crédits délégués restant à clôturer ne dépasse pas 360.000 €. Ainsi, les opérations demandées en décembre 2002 ont déjà permis de liquider 96% du RAL de la RCA.

La seconde étape est l'engagement des ressources libérées. A cet égard, le gouvernement et la Délégation ont opté pour une approche de programmation conforme aux lignes directrices établies en décembre 2000 : le 9<sup>ème</sup> PIN intègre dans un programme unique l'ensemble des ressources disponibles sur l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED et sur les reliquats des FED antérieurs. Le gouvernement et la Délégation ont pris des dispositions pour programmer un montant total de 120,72 MEURO sur la période 2002-2006, dont 64% a déjà été engagé en 2002.

Les projets instruits en 2002 ont été imputés sur les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> FED et sur la réserve générale. Cependant, à partir de l'entrée en vigueur de l'Accord de Cotonou et conformément à l'article 5 de son Protocole Financier, tous les reliquats seront transférés au 9<sup>ème</sup> FED. En ce sens, les mesures prises pour accélérer l'utilisation des ressources des FED antérieurs ne sont pas différentes de celles prises pour assurer un engagement rapide de l'ensemble des ressources disponibles.

<sup>20</sup> à savoir les projets d'aménagement de la route Bouar - Garoua Boulaï (55 MEURO) et de réhabilitation du réseau voirie de la ville de Bangui (6,53 MEURO).

La nécessité de diriger les reliquats des FED antérieurs vers des instruments à déboursement rapide a été prise en compte. Le 9<sup>ème</sup> PIN alloue 20 MEURO à un programme d'appui à l'ajustement structurel, qui donnera sans doute lieu à des appuis budgétaires. Les autres instruments disponibles<sup>21</sup> ne sont pas adaptés au cas de la RCA : le Fonds Fiduciaire PPTE parce que la date d'accession au point de décision est encore incertaine ; le Fonds Mondial contre le VIH-SIDA, la Tuberculose et le Paludisme parce que le programme santé actuellement en cours est un instrument plus rapide pour faire face aux besoins dans ces domaines<sup>22</sup> ; l'Initiative Accélérée Education parce que le secteur éducatif n'est pas ciblé dans le 9<sup>ème</sup> PIN.

## **6.2 Indicateurs de résultats dans les secteurs de concentration**

Le Document de Stratégie de Coopération (DSC) proposait une liste provisoire d'indicateurs qui devait être révisée suite à l'adoption du CSLP. Le Rapport Annuel Conjoint 2001 se référait à cette liste et à la perspective de finaliser le CSLP dans le courant de l'année 2002. Un an plus tard, le CSLP n'est pas finalisé et ses perspectives sont incertaines. Aujourd'hui, cependant, la liste définitive des indicateurs incorporés aux cadres d'intervention doit être arrêtée afin de pouvoir servir de base à la revue à mi-parcours du programme en 2004.

Dans ce contexte, le gouvernement et la Délégation ont opté pour l'approche suivante :

- tester la qualité et la pertinence de la liste d'indicateurs provisoires proposés dans les cadres d'intervention du DSC ;
- adopter dans la perspectives de la revue à mi-parcours une liste révisée tenant compte des contraintes propres à la RCA notamment en matière de disponibilité de données ;
- le cas échéant, compléter en 2004 cette liste avec des indicateurs du CSLP.

Les résultats du test de la liste d'indicateurs sont exposés en annexe 11. Ils appellent une remise en cause profonde de ces indicateurs provisoires. Trois facteurs expliquent que de nombreux indicateurs se soient révélés inadéquats depuis l'élaboration des cadres d'interventions du DSC, qui a eu lieu au cours du premier semestre 2001:

- la Commission et les partenaires du CAD ont considérablement raffiné les techniques de mesure de la performance des pays par l'utilisation d'indicateurs, comme l'illustre les lignes directrices récemment diffusées ;
- la paralysie du processus d'élaboration du CSLP et l'incertitude sur son calendrier ne permettent plus de se référer à cet exercice en vue de la revue à mi-parcours du 9<sup>ème</sup> PIN ;
- l'étude diagnostique des finances publiques a révélé que l'administration nationale resterait, au moins à moyen terme, dans l'incapacité de communiquer des chiffres significatifs dans ce domaine.

La liste définitive des indicateurs retenus pour les cadres d'interventions sectoriels sera nécessairement modeste. En effet, les mécanismes de collecte et de traitement de données socio-économiques sont extrêmement faibles. Certaines administrations (santé, éducation, transport) ont fait des efforts pour produire des données sur l'utilisation des services publics<sup>23</sup>, mais celles-ci sont encore très lacunaires. Les difficultés de circulation, les grèves dans la fonction publique, le manque de moyen matériel (notamment en communication et traitement de l'information) handicapent la collecte de données. La survenance de crises politiques en 2001 et 2002 a empêché de disposer de séries statistiques suivies année après année.

<sup>21</sup> Référence est faite à la note DEV/A1\*2(02)D/5627 du 28 novembre 2002, annexe 1, section 6.1.

<sup>22</sup> c'est en partie à cette fin qu'il vient de bénéficier d'une augmentation de plafond de 2,2 MEURO.

<sup>23</sup> éléments de carte scolaire et de carte sanitaire, statistiques de trafic

Des initiatives vont être lancées avec l'appui, notamment, de la Coopération française et du FED pour connaître et pouvoir suivre au moins les données fondamentales des comptes nationaux : produit intérieur brut, production industrielle, consommation, inflation, commerce extérieur. Un recensement général de la population est en cours de préparation<sup>24</sup> qui produira ses données provisoires fin 2004 (la dernière date de 1988). Les enquêtes EDS et MICS<sup>25</sup> réalisées avec l'appui de l'UNICEF en 1995 et 2000 fournissent un ensemble de données sociales importantes ; cependant, la méthodologie d'enquête ponctuelle ne permet pas un suivi continu dans le temps des données sociales.

Dans les faits, il n'y a donc en RCA qu'un nombre très réduit de données répondant aux critères de qualité et de disponibilité exigés en vue de la revue à mi-parcours. Sur cette base, une liste révisée d'indicateurs est présentée en annexe 12. Elle se divise en deux groupes : les indicateurs mesurant les progrès vers la réduction de la pauvreté, en se fondant autant que faire se peut sur la liste des Objectifs de Développement du Millénaire ; les indicateurs mesurant la performance dans les secteurs de concentration, qui se retrouvent dans les cadres d'intervention révisés (annexe 2).

Les indicateurs de cette liste ont été sélectionnés sur la base de la disponibilité de séries à peu près continues de données raisonnablement fiables. Malgré tout, la perspective d'utiliser ces indicateurs dans le cadre de la revue à mi-parcours suppose que sera réalisée en 2003 une enquête sociale de type MICS ou EDS. Si une telle enquête n'est pas programmée par les intervenants habituels (UNICEF, FNUAP), elle devra être financée par le FED.

Les cibles indiquées pour 2003 et 2004 ont été fixées en se fondant sur l'hypothèse de conditions normales de mise en œuvre des politiques nationales et des programmes de coopération. Autrement dit, la réalisation de ces objectifs suppose que la crise politique commencée en octobre 2002 sera rapidement et durablement résolue, et qu'aucune autre crise ne surviendra dans les années à venir.

### ***6.3 Dialogue avec les acteurs non étatiques***

Les dispositions de l'Accord de Cotonou concernant la participation des acteurs non étatiques ont été débattues au cours du processus d'élaboration du Document de Stratégie de Coopération en 2001. En particulier, la rencontre du 9 mars 2001 a permis de recueillir les avis et propositions des différentes catégories d'acteurs non étatiques à ce sujet.

D'une façon générale, l'intérêt des acteurs non étatiques pour un accès aux financements du FED est grand, que ce soit en tant que bénéficiaires ou en tant qu'agents de mise en œuvre. Les demandes le plus souvent exprimées concernent :

- La mise en place d'une structure permanente de dialogue et de concertation entre l'Etat et la société civile : ce dialogue porterait sur les stratégies de développement, les politiques sectorielles, le rôle des acteurs non étatiques, leurs moyens d'action et leur cadre de travail.
- Le renforcement des capacités des organisations de la société civile, notamment à travers la formation.
- La clarification et la modernisation du cadre légal et réglementaire relatif aux ONG.
- Le financement des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur formel : accès au capital, financement des services aux entreprises.
- La facilitation de l'accès des ONG et PME nationales aux contrats de subvention et aux marchés du FED, notamment face à leurs concurrents étrangers.

<sup>24</sup> Avec l'appui du FED notamment (7 ACP CA 59).

<sup>25</sup> Enquête Démographique et de Santé ; Multiple Indicator Cluster Survey

D'une façon générale on peut dresser la typologie suivante des attentes des acteurs non étatiques :

	Accès aux financements en tant que bénéficiaires	Accès aux financements en tant qu'agents de mise en œuvre
Organisations de base	Subvention aux activités	Peu intéressées
ONG et organisations professionnelles	Renforcement des capacités (formation, équipement, révision du cadre légal)	Meilleur accès aux programmes de subvention financés sur FED
PME nationales, coopératives	Dotations en capital, financement de services aux entreprises	Meilleur accès aux marchés financés sur FED

Si la volonté de participer est grande, les capacités des organisations de la société civile sont cependant limitées. Parmi les explications possibles de cette faiblesse, on peut citer le contexte économique difficile, la réduction des programmes de coopération, le nombre réduit d'ONG internationales implantées en RCA, une faible tradition de participation.

La stratégie adoptée pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de Cotonou dans ce contexte particulier est fondée sur :

- la consultation des organisations non étatiques dans le cadre de la programmation, du processus de revue, et de l'instruction des programmes d'intérêt pour eux (micro-réalisations) ;
- l'utilisation des ONG internationales présentes en RCA comme agents de mise en œuvre des projets du FED (programme d'appui au secteur santé, programme de micro-réalisations urbaines à Bangui) ;
- le recours à des sous-traitants nationaux de type petites et moyennes entreprises, coopératives, associations de quartier dans le cadre des travaux d'infrastructures qui s'y prêtent (programme de micro-réalisations urbaines à Bangui, réhabilitation du réseau voirie de la ville de Bangui) ;
- le lancement du premier programme pluriannuel national de micro-réalisations, qui devra mettre en œuvre un appui matériel et institutionnel aux organisations de base en faisant recours à l'encadrement des organisations intermédiaires nationales et internationales ; ce programme démarrera en 2004.

La pièce maîtresse de ce dispositif est le programme pluriannuel national de micro-réalisations. En effet, il s'agit du premier programme de cette envergure (4,15 MEURO sur trois ans) qui sera en grande partie réalisé par et pour les organisations non étatiques. Il en est espéré (i) un renforcement significatif de celles-ci à travers un processus d'apprentissage-action, et (ii) le développement d'une habitude de collaboration entre l'Etat et la société civile. Ces facteurs devront améliorer les conditions de participation des acteurs non étatiques aux prochains cycles de programmation.

## 7. Conclusion de la revue opérationnelle

### 7.1. Des conditions difficiles de mise en œuvre de la coopération :

La stratégie nationale de développement de la République Centrafricaine, définie depuis 2001 dans un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté intérimaire, part du constat des sérieux défis auxquels le pays est confronté :

- fragilité de la stabilité politique et sociale intérieure, dans un contexte d'instabilité régionale ;
- poids excessif de la dette intérieure et extérieure, aggravé par la faiblesse des cours des principaux produits exportés ;
- faiblesse de l'administration publique, notamment en gestion des finances publiques et gestion des services de santé et d'éducation ;

- faiblesse de l'investissement public et privé dans les secteurs clés de l'économie ;
- pandémie du SIDA.

Dans ce contexte, la Commission européenne et le gouvernement de la RCA ont signé le 27 février 2002 leur Document de Stratégie de Coopération, incluant le 9<sup>ème</sup> Programme Indicatif National d'un montant de 106,5 MEURO. Ce montant fusionne l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED (86 MEURO) et tous les reliquats des FED antérieurs. La stratégie de coopération vise la réduction de la pauvreté en vue de son élimination à terme, et ce en se concentrant sur un secteur unique, les transports. Dans une perspective d'intégration à l'économie mondiale et de désenclavement, l'objectif sectoriel est d'assurer une circulation des biens et des personnes rapide, sûre et de moindre coût sur les réseaux prioritaires de transports de surface. Parallèlement, et sur un plan trans-sectoriel, l'appui macro-économique et à la bonne gouvernance constitue l'autre grand pilier de ce programme. Enfin, des activités hors concentration sont prévues dans les secteurs sociaux (santé, micro-réalisations).

Au cours de l'année 2002, le contexte dans lequel le gouvernement a eu à poursuivre ses objectifs de développement, et à mettre en œuvre le programme de coopération arrêté avec la Commission, a été particulièrement difficile à plusieurs égards.

La situation politique intérieure en 2002 aurait pu laisser présager d'une reconstruction. Après la nouvelle tentative de coup d'Etat du 25 octobre, cependant, les relations politiques intérieures et extérieures se sont crispées. Le dialogue national et les initiatives diplomatiques régionales devront réduire ces divergences en 2003.

Sur le plan économique, les événements du 25 octobre ont considérablement détérioré les conditions de production et de commercialisation des biens et services. Si leur survenance en fin d'année limite leur impact sur les chiffres consolidés de l'année 2002, ils mettent singulièrement en cause les perspectives pour 2003. Le PIB a néanmoins crû de 1,5% en 2002, et l'inflation a été maintenue à 2,3% tandis que la balance commerciale s'est améliorée, notamment grâce aux remarquables performances de la filière bois.

Sur le plan social, l'essentiel de 2002 a bénéficié de la poursuite de la trêve signée en 2001. Dès septembre, cependant, les enseignants ont entamé une nouvelle grève, faisant courir le risque d'une « année blanche ». La capacité du gouvernement et des syndicats à s'entendre sur un nouvel accord sera une des clés de la paix sociale en 2003. Par ailleurs, des situations de crise humanitaire ne sont pas exclues si la situation d'isolement d'une grande partie du pays devait se poursuivre.

La RCA a commencé et fini l'année 2002 sans programme avec le FMI. Le passage d'un programme au *board* du Fonds, prévu le 13 novembre, a été repoussé *sine die* suite aux événements. Le FMI reste ouvert à l'idée d'un programme avec la RCA, mais le quatrième trimestre 2002 a été à nouveau considéré comme une période d'observation. Le gouvernement considère que les objectifs fixés ont été atteints dans une large mesure, et les négociations ont repris dès janvier 2003.

## **7.2. Des progrès fragiles en matière de réduction de la pauvreté:**

Le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire en RCA est rendu difficile par les défaillances dans la collecte et le traitement des données. La plupart des données sociales existantes sont issues d'enquêtes ponctuelles, notamment l'Enquête Démographique et de Santé de 1995 et de l'enquête MICS de 2000. La comparaison des données montre une dégradation de la plupart des indicateurs sociaux, reflet de la dégradation des services publics. Les programmes sectoriels d'appui aux services d'éducation et de santé, financés notamment par la coopération française et le FED, contribuent efficacement au renforcement des capacités humaines et matérielles, mais restent handicapés par la démobilisation des agents de l'Etat.

Quant à la pauvreté monétaire, elle est mal connue faute d'enquête budget-consommation. Approchée par certains indicateurs d'équipement des ménages, elle ne semble pas avoir varié significativement entre 1995 et 2000. L'incapacité des filières coton et café à revenir à un niveau significatif d'exportations laisse cependant augurer d'une augmentation de la pauvreté monétaire dans les campagnes, qui pourrait être révélé à l'occasion de prochaines enquêtes.

Par ailleurs, le processus d'élaboration du CSLP, dont la finalisation était attendue pour décembre, n'a pas connu de progrès en 2002. Devant la paralysie engendrée par la suspension du financement de la Banque Mondiale, une stratégie alternative a été élaborée en septembre qui devait permettre une finalisation rapide. Celle-ci comprend le remplacement des études sectorielles par des plans d'action, plus rapides à élaborer, et celui de l'étude de diagnostic de la pauvreté par une enquête budget-consommation rapide, à réaliser à Bangui et dans quatre villes de province. En janvier 2003, les différents comités techniques sectoriels dans le cadre de cette stratégie ont été mis en place. A ce jour, cependant, aucune date pour la finalisation du CSLP n'est avancée.

### ***7.3. Des résultats sectoriels contrastés:***

En ce qui concerne la coopération RCA-CE, l'année 2002 a surtout permis de relancer un programme. La mise en œuvre insuffisante des ressources du 8<sup>ème</sup> PIN avait entraîné un déficit de projets qu'il convenait avant tout de corriger. A cet égard, les résultats sont certains puisque, après apurement du Reste A Liquidier (RAL) et intégration des reliquats des FED antérieurs, les ressources programmables se montent à 120,7 MEURO, dont 64% ont déjà été programmés en 2002. Cependant, cette phase de programmation et de relance explique que peu de résultats tangibles, au sens des cadres d'intervention sectoriels, sont encore visibles.

Dans le secteur transport, les études techniques relatives à la route Bouar - Garoua Boulai et aux rues de Bangui ont été achevées. Les travaux devraient démarrer en 2003 pour autant que les conditions sécuritaires le permettent. L'assistance technique auprès du ministère chargé de l'équipement a été recrutée et se mettra en place en mars 2003 ; elle permettra de progresser dans la réforme de l'entretien routier. Enfin, les études techniques en vue de la préparation des deux projets transport restant à instruire au titre du 9<sup>ème</sup> PIN sont déjà en voie d'achèvement.

En matière d'appui macro-économique et à la bonne gestion, le PAAS III a donné lieu à un apurement après audit de 4,8 Md fca d'arriérés intérieurs. L'appui budgétaire versé au titre de la première tranche a été audité et les conclusions sont préoccupantes. La Commission a demandé au gouvernement de rembourser environ 1 Md fca au titre des PAAS III. Celui-ci, cependant, conteste les causes d'invalidations avancées par les auditeurs. Par ailleurs, une étude diagnostic des finances publiques, d'un coût de 400.000 €, a été réalisée qui a proposé un plan d'action global. Aider à redresser les finances publiques s'impose donc comme une priorité pour les années à venir.

Le principal instrument hors secteur de concentration est le programme d'appui à la santé :

- les huit Plans de Développement Sanitaire des Districts ciblés ont été finalisés et approuvés ;
- au niveau central, une première ébauche de carte sanitaire a été établie, ainsi qu'un programme de formation continue.

Ce programme s'exécute trop lentement, comme le manifeste le bas niveau de déboursement. Outre les troubles qui ont perturbé la vie du pays, il est apparu que c'est la complexité du programme qui est responsable de cet état de fait. Par ailleurs, l'accès par voie terrestre à cinq des huit districts visés est impossible depuis le 25 octobre 2002. En conséquence, il a été décidé pour 2003 de centrer les activités du projet sur un nombre réduit de priorités et sur les trois districts accessibles.

L'objectif est d'accélérer fortement l'obtention de résultats tangibles ; une réunion du comité de pilotage est prévue en mars 2003 pour évaluer les progrès.

#### ***7.4. Des efforts concrets de suivi du programme :***

Afin de promouvoir un meilleur suivi du programme de coopération RCA-CE, les efforts entrepris dans deux directions ont donné des résultats concrets en 2002 : la réduction du Reste A Liquider (RAL) et sa re-programmation immédiate, d'une part, la révision des indicateurs de performance sectoriels et l'arrêt d'une liste définitive, d'autre part.

##### **7.4.1. Réduction du RAL et accélération de l'utilisation des ressources :**

La liquidation du RAL a été bien engagée au cours de 2002. Des clôtures et dégagements pour un montant de 9,3 MEURO ont été formellement demandées par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation à EuropeAid Office de Coopération le 6 décembre 2002. Une fois effectuées ces opérations, il ne restera plus à clôturer sur les FED antérieurs qu'une dizaine de crédits délégués présentant des difficultés particulières et qui sont actuellement à l'étude. Le total du RAL de ces crédits délégués restant à clôturer ne dépasse pas 360.000 €. Ainsi, les opérations demandées en décembre 2002 ont déjà permis de liquider 96% du RAL de la RCA.

Concernant l'engagement des ressources libérées, le 9<sup>ème</sup> PIN intègre dans un programme unique l'ensemble des ressources disponibles sur l'enveloppe A du 9<sup>ème</sup> FED et sur les reliquats des FED antérieurs. Le gouvernement et la Délégation ont pris des dispositions pour programmer un montant total de 120,72 MEURO sur la période 2002-2006, dont 64% a déjà été engagé en 2002.

La nécessité de diriger les reliquats des FED antérieurs vers des instruments à déboursement rapide a été prise en compte. Le 9<sup>ème</sup> PIN alloue 20 MEURO à un programme d'appui à l'ajustement structurel, qui devra donner lieu à des appuis budgétaires. Les autres instruments disponibles sont peu adaptés au cas de la RCA : le Fonds Fiduciaire PPTE parce que la date d'accession au point de décision est encore incertaine ; le Fonds Mondial contre le VIH-SIDA, la Tuberculose et le Paludisme parce que le programme santé actuellement en cours est un instrument plus rapide pour faire face aux besoins dans ces domaines ; l'Initiative Accélérée Education parce que le secteur éducatif n'est pas ciblé dans le 9<sup>ème</sup> PIN.

##### **7.4.2. Révision des indicateurs de performance :**

Les indicateurs provisoirement retenus dans la stratégie de coopération et la revue 2001 ont été profondément remis en cause à l'occasion de la revue 2002, pour les raisons suivantes :

- la Commission et les partenaires du CAD ont considérablement raffiné les techniques de mesure de la performance des pays par l'utilisation d'indicateurs ;
- la paralysie du processus d'élaboration du CSLP et l'incertitude sur son calendrier ne permettent plus de se référer à cet exercice en vue de la revue à mi-parcours du 9<sup>ème</sup> PIN ;
- l'étude diagnostique des finances publiques a révélé que l'administration resterait, au moins à moyen terme, dans l'incapacité de communiquer des chiffres significatifs dans ce domaine.

La liste des indicateurs retenus, dans la perspective de la revue à mi-parcours, pour les cadres d'interventions sectoriels sera nécessairement modeste. En effet, les mécanismes de collecte et de traitement de données socio-économiques sont extrêmement faibles. Il n'y a en RCA qu'un nombre très réduit de données répondant aux critères de qualité et de disponibilité exigés en vue de la revue à mi-parcours. Sur cette base, une liste révisée d'indicateurs a été arrêtée. Elle se divise en deux groupes : les indicateurs mesurant les progrès vers la réduction de la pauvreté, en se fondant autant que faire se peut sur la liste des Objectifs de Développement du Millénaire ; les indicateurs

mesurant la performance dans les secteurs de concentration, qui se retrouvent dans les cadres d'intervention révisés.

Les indicateurs de cette liste ont été sélectionnés sur la base de la disponibilité de séries à peu près continues de données raisonnablement fiables. Malgré tout, la perspective d'utiliser ces indicateurs dans le cadre de la revue à mi-parcours suppose que sera réalisée en 2003 une enquête sociale de type MICS ou EDS. Si une telle enquête n'est pas programmée par les intervenants habituels (UNICEF, FNUAP), elle devra être financée par le FED.

Les cibles indiquées pour 2003 et 2004 ont été fixées en se fondant sur l'hypothèse de conditions normales de mise en œuvre des politiques nationales et des programmes de coopération. Autrement dit, la réalisation de ces objectifs supposent que la crise politique commencée en octobre 2002 sera rapidement et durablement résolue, et qu'aucune autre crise ne surviendra dans les années à venir.

### ***7.5. Des perspectives de coopération conditionnées:***

Le 15 mars 2003, un coup de force militaire a amené un changement de régime politique en République Centrafricaine. Ce même jour, le Général de Division François Bozizé a ordonné la suspension de la Constitution du 14 janvier 1995, la fin des fonctions du Président de la République et du gouvernement, ainsi que la dissolution de l'Assemblée Nationale. Depuis, il assume les fonctions de Président de la République, Chef de l'Etat, et légifère par ordonnance.

L'Union Européenne a fait le 21 mars 2003 une déclaration condamnant ce coup d'Etat. La position affirmée à travers cette déclaration est le reflet de l'attachement de l'Union européenne au respect des droits de l'Homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit, qui sont les éléments essentiels sur lesquels se fonde son partenariat avec les pays ACP selon les termes de l'accord signé à Cotonou le 23 juin 2000.

Le Conseil et la Commission de l'Union européenne ont notifié au gouvernement centrafricain, en date du 22 mai 2003 leur décision d'ouvrir des consultations au titre de l'article 96 de l'Accord de Cotonou en vue d'examiner de façon approfondie la situation et, le cas échéant, d'y remédier.

Au cours de la réunion d'ouverture de ces consultations qui s'est tenue à Bruxelles le 12 juin 2003, l'Union européenne a noté avec satisfaction que la partie centrafricaine a pris certains engagements, notamment pour assurer le retour à l'ordre constitutionnel, maintenir le pluralisme politique et lancer le dialogue national, restructurer les forces de défense et de sécurité, améliorer la gestion des finances publiques et lutter contre la corruption, afin de faire face régulièrement à ses dépenses de souveraineté, et en premier lieu au paiement régulier des salaires.

Cependant, l'Union européenne a considéré que certains de ces engagements sont insuffisamment concrets ou leur échéancier insuffisamment précis pour permettre d'en assurer le suivi.

L'Union européenne poursuivra les consultations pour s'assurer d'un rétablissement aussi rapide que possible de la démocratie et de l'Etat de droit en République Centrafricaine, qui constituent des préalables à la normalisation de ses relations de coopération avec ce pays. C'est de l'ampleur et de la matérialisation des engagements pris par les autorités centrafricaines que dépendront, de façon critique, la nature et l'étendue des mesures appropriées qui seront, le cas échéant et sur la base de l'article 96(2)(c) de l'Accord de Cotonou, décidées à l'issue des consultations.

Dans les circonstances décrites ci-avant, l'Union Européenne s'est néanmoins attachée depuis le 15 mars 2003 à faire face aux besoins urgents des populations directement ou indirectement affectées par des mois de conflit.

D'une part, ECHO, l'Office Humanitaire de la Communauté Européenne, a octroyé le 26 mai 2003 un financement de 1 million d'euros pour la relance du système sanitaire dans 5 préfectures de la République Centrafricaine : l'Ouham, l'Ouham Pendé, la Nana Grébizi, la Kemo et l'Ombella M'Poko. Ce programme permettra la réhabilitation des formations sanitaires (équipements, fournitures et mobilisation du personnel médical), leur réapprovisionnement en médicaments, et la mise en place d'un système de gestion performant permettant à tous, y compris les plus vulnérables, d'accéder aux soins. Il sera mis en œuvre par les ONG COOPI et ASSOMESCA.

D'autre part, des activités similaires ont été lancées dans quatre autres préfectures (à savoir : le Bamingui Bangoran, la Vakaga, la Basse Kotto et le Mbomou), financées par le 8<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement à hauteur de 785.000 euros. Au total, l'ensemble des activités de relance du système sanitaire en cours sur financement de la Communauté européenne bénéficie à près de la moitié de la population centrafricaine.

Toujours dans l'esprit d'apporter une aide directe aux populations affectées par la crise et ses conséquences économiques, la Commission Européenne a également relancé dès la mois d'avril l'opération de paiement d'un trimestre d'arriérés de pensions.

Une réunion de revue opérationnelle annuelle du programme indicatif s'est tenue le 02/07/03. Etaient présents :

- M. Philippe OUARADAGUE, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de la Coopération Internationale,
- M. Josep M. LLOVERAS, Chef de Délégation,
- M. Léon-Gabriel BANGO, Secrétaire Général, MDPCI,
- M. Rafael AGUIRRE, AIDCO.C.2,
- M. Kaïn KASSAI, Chargé de mission en coopération pour le développement, MDPCI,
- M. NGODI, cellule des relations internationales, MDPCI,
- M. Georges NGONDJO, coordonnateur, CAONF,
- M. François BLAIZE, expert économiste, CAONF,
- M. Jean-Pierre DOUZIMA, expert économiste, CAONF,
- M. Martial DINDY, expert génie civil, CAONF,
- M. Laurent SILLANO, conseiller économique, DCCE.

Les participants ont approuvé le présent Rapport Annuel Conjoint relatif à l'année 2002.

Ils sont convenus de convoquer, en fonction des progrès des consultations, une revue opérationnelle informelle à l'issue des consultations afin de (i) tirer les conséquences des conclusions des consultations en terme de programmation, (ii) revoir la pertinence et la faisabilité de la programmation figurant dans le Rapport Annuel Conjoint 2002, et (iii) établir un projet de révision de la programmation à arrêter lors de la revue à mi-parcours de 2004. Au cours de cette revue opérationnelle informelle, il pourra notamment être décidé du lancement de l'identification et/ou de l'instruction de certains programmes, soit qu'ils soient déjà inscrits au PIN, soit par anticipation sur les décisions de la revue à mi-parcours.

## **Annexes**

- Annexe 1 : Liste des acronymes**
- Annexe 2 : Cadres d'intervention sectoriels**
- Annexe 3 : Chronogramme d'activités de programmation**
- Annexe 4 : Calendrier de programmation financière (engagements et paiements)**
- Annexe 5 : Situation financière des FED - mouvements de l'année**
- Annexe 6 : Situation financière du 8<sup>ème</sup> FED**
- Annexe 7 : Situation financière du 7<sup>ème</sup> FED**
- Annexe 8 : Situation financière du 6<sup>ème</sup> FED**
- Annexe 9 : Projets régionaux**
- Annexe 10 : Situation financière des fonds de contrepartie**
- Annexe 11 : Evaluation des indicateurs retenus dans le Rapport Annuel Conjoint 2001**
- Annexe 12 : Liste définitive des indicateurs de performance**
- Annexe 13 : Plan d'action 2003 du programme d'appui au secteur santé**
- Annexe 14 : Fiche technique relative à l'aménagement de la route Bouar - Garoua Boulai**
- Annexe 15 : Carte de la République Centrafricaine**
- Annexe 16 : Indicateurs de suivi des engagements du gouvernement dans le secteur transport**

## Annexe 1

### Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BONUCA	Bureau des Nations Unies en République Centrafricaine
CAD	Comité d'Assistance au Développement de l'OCDE
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEMI	Commission Electorale Mixte Indépendante
CEN-SAD	Communauté des Etats Soudano-Sahéliens (COMESSA)
COM	Cadre d'Obligations Mutuelles
CSA	Comité de Suivi et d'Arbitrage
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTSER	Comité Technique de Suivi de l'Entretien Routier
DAG	Demande d'Autorisation Globale
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DSC	Document de Stratégie de Coopération
ECOFAC	Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FRPC	Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance
IDV	Independent Diamond Valuators
MEURO	Millions d'euros
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
MLC	Mouvement de Libération du Congo
MONUC	Mission des Nations Unies au Congo
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAAS	Programme d'Appui à l'Ajustement Structurel
PACE	Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties
PDSB	Plan de Développement Sanitaire de District
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PIR	Programme Indicatif Régional
PMDR	Programme Multinational de Démobilisation et Réinsertion
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPT	Pays Pauvre Très Endetté
PST	Programme Sectoriel des Transports
RAL	Reste A Liquider
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RUR	Redevance d'Usage Routier
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
ZCV	Zone Cynégétique Villageoise

## Annexe 2

### Cadre d'intervention sectoriels

#### SECTEUR TRANSPORTS :

<u>Objectifs sectoriels nationaux à long terme :</u>	<u>Indicateurs de performance</u>	<u>Sources de contrôle</u>	<u>Hypothèses critiques</u>
<p>Garantir l'accès des agents économiques aux marchés grâce à un désenclavement intérieur et extérieur du pays et à la promotion de la complémentarité des modes de transport.</p> <p>Assurer une circulation des biens et des personnes rapide, sûre et de moindre coût grâce à l'entretien d'un réseau prioritaire de transport.</p> <p>Promouvoir la réalisation par le secteur privé des travaux d'entretien routier et des prestations d'étude et de contrôle.</p> <p>Adapter le secteur public à ses fonctions de financement, de contrôle et de réglementation du secteur transport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance du commerce extérieur</li> <li>• Croissance du trafic routier</li>   <li>• Croissance du trafic fluvial</li> <li>• Cantonnage routier réalisé</li> <li>•</li> <li>• Dépenses du Fonds Routier consacrées à l'entretien routier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EUROSTAT</li> <li>• Rapports de suivi budgétaire du Fonds Routier</li> <li>• SOCATRAF</li> <li>• Rapports de suivi budgétaire du Fonds Routier</li> <li>• Rapports de suivi budgétaire du Fonds Routier</li> </ul>	<p>L'approvisionnement en carburants est suffisant et régulier dans tout le pays.</p> <p>Le Fond Routier perçoit des montants de RUR suffisants pour effectuer les travaux d'entretien courant et périodique sur le réseau prioritaire.</p> <p>La sécurité de la circulation sur les routes et les fleuves Oubangui et Congo est assurée.</p>
<u>Objectifs de l'intervention communautaire :</u>	<u>Indicateurs de performance</u>	<u>Sources de contrôle</u>	<u>Hypothèses critiques</u>
<p>Assurer une circulation des biens et des personnes rapide, sûre et de moindre coût sur les réseaux prioritaires de transports de surface.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution des projets du FED dans le secteur transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OLAS</li> </ul>	<p>L'Etat centrafricain garantit la mobilisation de ressources financières et institutionnelles adéquates pour assurer l'entretien courant du réseau routier prioritaire.</p> <p>Les autres bailleurs de fonds poursuivent leur participation à la mise en œuvre du PST2.</p>

**GESTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE :**

<u>Objectifs sectoriels nationaux à long terme :</u>	<u>Indicateurs de performance</u>	<u>Sources de contrôle</u>	<u>Hypothèses critiques</u>
<p>Promouvoir une administration publique moderne basée sur la bonne gouvernance.</p> <p>Assurer une croissance économique d'au moins 5% par an, en maintenant l'inflation à 2% par an et en augmentant le taux d'investissement à 17% du PIB</p> <p>Promouvoir l'intégration de l'économie centrafricaine dans la zone CEMAC</p> <p>Améliorer les performances des régies des finances publiques et maîtriser les dépenses de l'Etat.</p> <p>Réduire les déséquilibres et le niveau d'endettement extérieurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de croissance du PIB (réel)</li> <li>• Existence d'un programme avec le FMI</li> <li>• Recettes de l'Etat en pourcentage du produit intérieur brut</li> <li>• Arriérés de salaires</li> <li>• Niveau de réalisation du plan de redressement finances publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation monétaire BEAC</li> <li>• FMI</li> <li>• Programmation monétaire BEAC</li> <li>• FMI</li> <li>• Comité de soutien du plan de redressement</li> </ul>	<p>Finalisation, adoption et mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</p> <p>Poursuite du programme avec les institutions financières internationales</p> <p>Stabilité monétaire</p> <p>Maintien des termes de l'échange</p> <p>Maintien de la paix civile et rétablissement de la stabilité régionale</p>

<u>Objectifs de l'intervention Communautaire :</u>	<u>Indicateurs de performance</u>	<u>Sources de contrôle</u>	<u>Hypothèses critiques</u>
<p>Sécuriser les dépenses publiques dans les secteurs sociaux</p> <p>Promouvoir la bonne gestion des finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance technique aux finances publiques mise en place</li> <li>• Exécution financière des projets FED d'appui aux finances publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décomptes de paiement</li> <li>• OLAS</li> </ul>	<p>Respect par la RCA des engagements pris envers les institutions de Bretton-Woods, et poursuite du programme</p> <p>Résolution des problèmes d'approvisionnement en carburant.</p> <p>Maintien de la volonté politique de poursuivre la mise en œuvre du programme de travail du MEFCI</p> <p>Cour des Comptes opérationnelle</p>

SECTEUR SANTE :

<u>Objectifs sectoriels nationaux à long terme :</u>	<u>Indicateurs de performance :</u>	<u>Sources de contrôle :</u>	<u>Hypothèses critiques :</u>
Accroître l'espérance de vie à la naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalité infanto-juvénile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête MICS</li> </ul>	Respect du cadrage macro-économique du CSLP Maintien de la volonté politique de lutte contre le VIH-SIDA Maintien de la paix civile et rétablissement de la stabilité régionale
Promouvoir la santé de la mère et de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accouchements assistés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête MICS</li> </ul>	
Lutter contre les maladies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête MICS</li> </ul>	
Renforcer le système de santé			
Renforcer la disponibilité des ressources financières et techniques, ainsi que celle des médicaments essentiels			

<u>Objectifs de l'intervention :</u>	<u>Indicateurs de performance :</u>	<u>Sources de contrôle :</u>	<u>Hypothèses critiques :</u>
Renforcer les soins de santé primaires au niveau des districts  Renforcer la lutte contre les maladies endémiques  Renforcer les capacités institutionnelles de pilotage du développement sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations sanitaires réhabilitées ou construites</li> <li>• Formation du personnel sanitaire</li> <li>• Exécution financière du programme d'appui aux secteur santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports périodiques du projet</li> <li>• Rapports périodiques du projet</li> <li>• OLAS</li> </ul>	Exécution effective des dépenses publiques dans le secteur santé, y compris les salaires. Mise en œuvre du plan d'affectation du personnel. Développement de contrats cadres entre le MSP et le secteur privé. Autonomie de gestion des structures sanitaires.



**UNION EUROPEENNE**

DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

N° 718 /2003/LS/as

Bangui, le 04 Juillet 2003

**Monsieur le Coordonnateur  
CAONF  
BANGUI**

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint trois exemplaires originaux de l'avenant n°3 relatif au marché n°006/2002/MEPCI dont SOCA CONSTRUCTA est bénéficiaire, dûment signé par mes soins.

Veuillez agréer Monsieur le Coordonnateur, mes salutations distinguées.

**Josep M. LLOVERAS  
Chef de Délégation**

**P .J : - 03.**

### Annexe 3

#### Chronogramme prévisionnel de mise en œuvre de la coopération (2003-2005)

Titres	Montants	Identification (requête)	Instruction (proposition de financement)	Décision de financement
<b>Secteur transport :</b>				
Appui au PST2 : transport fluvial	4 MEURO	février 2003	mars 2003	septembre 2003
Appui au PST2 : réhabilitation du réseau routier de priorité 2	10 MEURO	juillet 2003	septembre 2003	mars 2004
<b>Appui macro-économique et à la bonne gouvernance :</b>				
Programme d'appui à l'ajustement structurel IV	12 MEURO	mars 2003	juillet 2003	décembre 2003
Programme d'appui à la bonne gouvernance - phase 1	2 MEURO	mars 2003	juillet 2003	octobre 2003
Programme d'appui à l'ajustement structurel V	11 MEURO	mars 2005	juillet 2005	décembre 2005
Programme d'appui à la bonne gouvernance - phase 2	2 MEURO	mars 2004	juillet 2004	octobre 2004

Annexe 4

Calendrier de programmation financière

Prévisions des engagements primaires en millions d'euros

Unité	FED ou LB (1)	Secteur	PI (2)	2003 (3)										2004		2005	2006	2007	Commentaires
				AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	1 <sup>er</sup> sem	2 <sup>ème</sup> sem					
		Secteur de concentration : Transports																	
C6	FED 9	Transport Fluvial	4/3	4															
C6	FED 9	PST2 Secteur routier	9/4									10							
		S/total Secteur Transport		4	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0		
		Appui macro-économique et à la bonne gouvernance																	
C2	FED 9	PAAS IV	4/3				12												
C3	FED 9	Bonne gouvernance - phase 01	5/3				2												
C3	FED 9	Bonne gouvernance - phase 02	4/4												2				
C2	FED 9	PAAS V	1/5													11			
		S/total Appui macro-économique et à la bonne gouvernance		0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	2	11	0	0		
Total				4	0	0	14	0	0	0	0	10	0	2	11	0	0		

(1) Indiquer le numéro de la ligne budgétaire ou le numéro du FED (6,7,8 ou 9 pour 2003, jusqu'à la ratification de l'Accord de Cotonou, et 9 après 2003)  
Prendre en considération le réengagement des ressources dégagées par la clôture des projets/contrats et les désengagements

(2) PI: Indiquer la date de soumission de la Proposition d'Identification

(3) Indiquer le montant du projet/programme dans la colonne année/mois

Les années et les mois correspondent à la date à laquelle les délégations ont envoyé le projet de Proposition Financière au siège

Un projet de Proposition Financière doit être envoyé au siège avant la fin du mois de Juillet d'une année donnée afin d'obtenir une Décision Financière avant la fin de l'année en question



## Annexe 5

## Situation financière des FED - mouvements de l'année

N° projet	Titre du projet	Situation au 31/12/01			Mouvements de l'année			Situation au 31/12/02		
		Engagements	Crédits dél.	Paiements	Engagements	Crédits dél.	Paiements	Engagements	Crédits délégués	Paiements
6 ACP CA	50 Etude de faisabilité réhabilitation du réseau de voirie de Ba	77 767	74 600	34 309			57 081	77 767	74 600	91 390
6 ACP CA	52 Etude de faisabilité programme de micro-réalisations	71 041				66 500	65 471	71 041	66 500	65 471
<b>Total FED 6</b>		<b>148 808</b>	<b>74 600</b>	<b>34 309</b>	<b>0</b>	<b>66 500</b>	<b>122 552</b>	<b>148 808</b>	<b>141 100</b>	<b>156 861</b>
7 ACP CA	49 At auprès ON - appui conception & mise en oeuvre stabex	470 000	470 000	441 470			27 656	470 000	470 000	469 126
7 ACP CA	57 Assistance technique appui institutionnel routier	270 000	267 000	90 527			92 865	270 000	267 000	183 392
7 ACP CA	59 Appui au recensement général population & habitation 200	0	0	0	1 500 000	1 500 000	1 186 158	1 500 000	1 500 000	1 186 158
<b>Total FED 7</b>		<b>740 000</b>	<b>737 000</b>	<b>531 996</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 306 679</b>	<b>2 240 000</b>	<b>2 237 000</b>	<b>1 838 675</b>
8 ACP CA	7 Appui au secteur de la sante	11 124 000	1 572 273	656 295	2 226 000	712 727	747 595	13 350 000	2 285 000	1 403 890
8 ACP CA	8 Etude faisabilité réhabilitation route Bouar - Garoua Boulai	1 000 000	937 000	503 215			349 815	1 000 000	937 000	853 030
8 ACP CA	10 Ecofac - phase III	7 000 000	6 091 214	962 637			1 298 296	7 000 000	6 091 214	2 260 933
8 ACP CA	13 Programme appui ajustement structurel 2000/2001	4 800 000	4 800 000	4 300 000	4 400 000			9 200 000	4 800 000	4 300 000
8 ACP CA	14 Programme appui ajustement structurel 2000/2001	10 000 000	8 501 265			753 735	285 560	10 000 000	9 255 000	285 560
8 ACP CA	18 Programme de microrealisations à Bangui	1 995 416	0	0		1 995 416	1 488 466	1 995 416	1 995 416	1 488 466
8 ACP CA	21 Assistance technique pour l'audit des projets du FED en RC	749 400	0	0		479 000		749 400	479 000	0
8 ACP CA	24 Appui institutionnel à l'entretien routier	0	0	0	3 200 000			3 200 000		
8 ACP CA	25 Appui à l'ordonnateur national	0	0	0	1 990 000			1 990 000		
8 ACP CA	27 Amenagement de la route Bouar - Garoua Boulai	0	0	0	55 000 000			55 000 000	0	
8 ACP CA	29 Programme pluriannuel de microréalisation en RCA	0	0	0	4 150 000			4 150 000		
8 ACP CA	30 Réhabilitation du réseau voirie de la ville de Bangui	0	0	0	6 530 000			6 530 000		
<b>Total FED 8</b>		<b>36 668 816</b>	<b>21 901 752</b>	<b>6 422 146</b>	<b>77 496 000</b>	<b>3 940 878</b>	<b>4 169 733</b>	<b>114 164 816</b>	<b>25 842 630</b>	<b>10 591 880</b>
<b>Total tous FED</b>		<b>37 557 624</b>	<b>22 713 352</b>	<b>6 988 452</b>	<b>78 996 000</b>	<b>5 507 378</b>	<b>5 598 964</b>	<b>116 553 624</b>	<b>28 220 730</b>	<b>12 587 416</b>
6 ACP RPR	516 Renforcement service commun entretien voies navigables p	10 950 000	10 912 451	10 768 131			65 096	10 950 000	10 912 451	10 833 227
8 ACP RCE	16 Appui à la CEMAC-phase préparatoire	0	0	0	1 970 000			1 970 000		
<b>Total régionaux</b>		<b>10 950 000</b>	<b>10 912 451</b>	<b>10 768 131</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65 096</b>	<b>10 950 000</b>	<b>10 912 451</b>	<b>10 833 227</b>

**Annexe 5: Situation financière des FED - taux d'exécution**

N° projet	Titre du projet	Situation au 31/12/02			Taux d'exécution		
		E	CD	P	CD/E	P/CD	P/E
6 ACP CA	3 Pnde proj nat dev elevage	9 414 538	9 414 538	9 414 538	100%	100%	100%
6 ACP CA	4 Prog devel region nord	28 000 000	27 718 308	27 579 804	99%	100%	98%
6 ACP RPR	516 Renforcement service commun entretien voies navigables ph. 2	10 950 000	10 912 451	10 833 227	100%	99%	99%
7 ACP CA	13 ( ex 05 p001 ) formation 1981-1985 fed 5	203 518	6 416	6 416	3%	100%	3%
7 ACP CA	17 ( ex 05 p019 ) dev.rural zone cotonniere	215 983	156 703	156 703	73%	100%	73%
7 ACP CA	18 ( ex 05 p022 ) entretien m 3 aug pla 4e fed	19 884	19 884	0	100%	0%	0%
7 ACP CA	23 Programme de developpement de la region nord - phase ii	15 095 000	15 095 000	15 070 693	100%	100%	100%
7 ACP CA	34 Pan african rinderpest campaign. ibar.	600 000	419 425	407 530	70%	97%	68%
7 ACP CA	35 Appui production agricole/autopromotion village.(cf 7 ca 36)	4 188 451	3 013 618	2 923 169	72%	97%	70%
7 ACP CA	40 Appui cellule etude-actions systemes agro-pastoraux (ceasap)	1 950 000	1 305 064	1 184 132	67%	91%	61%
7 ACP CA	47 Appui au programme sectoriel des transports.	45 983 168	45 983 168	45 982 315	100%	100%	100%
7 ACP CA	49 At aupres on-appui conception & mise en oeuvre com stabex	470 000	470 000	469 126	100%	100%	100%
7 ACP CA	50 At "appui institutionnel secteur routier" min. trav. publics	470 000	410 000	405 729	87%	99%	86%
7 ACP CA	54 Appui au processus des elections legislatives.	489 382	456 273	432 647	93%	95%	88%
7 ACP CA	56 Assistance technique aupres de l'on pour l'appui a la concep	280 000	268 520	154 582	96%	58%	55%
7 ACP CA	57 Assistance technique appui institutionnel routier aupres du m	270 000	267 000	183 392	99%	69%	68%
7 ACP CA	59 Appui au recensement general population & habitation 2002	1 500 000	1 500 000	1 186 158	100%	79%	79%
7 ACP RPR	256 ( ex. 05 p316 ) renf serv com entretien voies navigables cen	20 815	0	0	0%	0%	0%
7 ACP RPR	376 Pan african rinderpest campaign ibar. (rce).	1 200 000	938 765	874 584	78%	93%	73%
8 ACP CA	2 Appui au programme sectoriel des transports	23 726 000	17 372 933	17 079 317	73%	98%	72%
8 ACP CA	3 Programme appui ajustement structurel (pas ii 98-99)	7 200 000	6 500 000	6 500 000	90%	100%	90%
8 ACP CA	6 Aug plaf lettre du o.p.d. (lowe) 054088 du 04.08.99	670 000	670 000	670 000	100%	100%	100%
8 ACP CA	7 Appui au secteur de la sante	13 350 000	2 285 000	1 403 890	17%	61%	11%
8 ACP CA	8 Ef : rehabilitation route bouar garoua - boulai	1 000 000	937 000	853 030	94%	91%	85%
8 ACP CA	10 Ecofac - phase iii (voir 8acp-rce-9)	7 000 000	6 091 214	2 260 933	87%	37%	32%
8 ACP CA	12 Programme appui ajustement structurel 2000/2001	7 200 000	7 200 000	7 200 000	100%	100%	100%
8 ACP CA	13 Programme appui ajustement structurel 2000/2001	9 200 000	4 800 000	4 300 000	52%	90%	47%
8 ACP CA	14 Programme appui ajustement structurel 2000/2001	10 000 000	9 255 000	285 560	93%	3%	3%
8 ACP RCE	16 Appui a la cemar-phase preparatoire	1 970 000			0%	0%	0%
8 ACP CA	18 Programme de microrealisations a Bangui	1 995 416	1 995 416	1 488 466	100%	75%	75%
8 ACP CA	19 Production film "le silence de la for t"	400 000	400 000	320 000	100%	80%	80%
8 ACP CA	21 Assistance technique pour l'audit organisationnel, financier	749 400	479 000	0	64%	0%	0%
8 ACP CA	24 Appui institutionnel a l'entretien routier	3 200 000			0%	0%	0%
8 ACP CA	25 Appui a l'ordonnateur national	1 990 000			0%	0%	0%
8 ACP CA	27 Amenagement de la route bouar garoua boular	55 000 000	0		0%	0%	0%
8 ACP CA	29 Programme pluriannuel de micror alisation en rca	4 150 000			0%	0%	0%
8 ACP CA	30 Rehabilitation du reseau de la voirie de la ville de Bangui	6 530 000			0%	0%	0%
Total 6,7and 8 EDF		276 651 554	176 340 695	159 625 942	64%	91%	58%

Note: E: engagements; CD: crédits délégués; P: paiements

**Annexe 5: Situation financière des FED - taux d'exécution**

N° projet	Titre du projet	Situation au 31/12/02			Taux d'exécution		
		E	CD	P	CD/E	P/CD	P/E
	Transport fluvial	4 000 000			0%	0%	0%
	PAAS 4	12 000 000			0%	0%	0%
	Bonne gouvernance phase 1	2 000 000			0%	0%	0%
	PST 2 - secteur routier	10 000 000			0%	0%	0%
	Bonne gouvernance phase 2	2 000 000			0%	0%	0%
	PAAS 5	11 000 000			0%	0%	0%
Total 9 FED		41 000 000	0	0	0%	0%	0%

Note: E: engagements; CD: crédits délégués; P: paiements



**UNION EUROPEENNE**

DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

N° 718 /2003/LS/as

Bangui, le 04 Juillet 2003

**Monsieur le Coordonnateur  
CAONF  
BANGUI**

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joints trois exemplaires originaux de l'avenant n°3 relatif au marché n°006/2002/MEPCI dont SOCA CONSTRUCTA est bénéficiaire, dûment signé par mes soins.

Veuillez agréer Monsieur le Coordonnateur, mes salutations distinguées.

**Josep M. LLOVERAS  
Chef de Délégation**

**P.J : - 03.**

N° projet	Titre du projet	Situation au 31/12/01			Mouvements de l'année			Situation au 31/12/02		
		Engagements	Crédits dél.	Paiements	Engagements	Crédits dél.	Paiements	Engagements	Crédits dél.	Paiements
8 ACP CA 03	PAAS II 98-99	7 200 000	6 500 000	6 500 000				7 200 000	6 500 000	6 500 000
8 ACP CA 12	PAAS 00-01	7 200 000	7 200 000	7 200 000				7 200 000	7 200 000	7 200 000
8 ACP CA 13	PAAS 00-01	4 800 000	4 800 000	4 300 000	4 400 000			9 200 000	4 800 000	4 300 000
STABEX CAFE 92/93	STABEX CAFE 92/93	10 137 860	5 531 133	5 194 743		4 314 863	2 352 804,00	10 137 860	9 845 996	7 547 547
STABEX BOIS 96	STABEX BOIS 96	4 410 000	510 120	50 639		584 464	436 855,00	4 410 000	1 094 584	487 494
<b>Total</b>		<b>33 747 860</b>	<b>24 541 253</b>	<b>23 245 382</b>	<b>4 400 000</b>	<b>4 899 327</b>	<b>2 789 659</b>	<b>38 147 860</b>	<b>29 440 580</b>	<b>26 035 041</b>

**Situation des stabex au 31/12/01**

<i>Titre du projet</i>	<i>Transfert</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Total fonds</i>	<i>Crédit délégués</i>	<i>Paiements</i>	<i>Dégagements</i>	<i>Solde banque</i>
Stabex café 90/91	8 645 350	2 996 448	11 641 798	9 391 077	9 307 452	2 334 346	0
Stabex coton 90	629 984		629 984	629 984	629 984		
Stabex café 92/93	6 856 849	3 593 845	10 450 694	5 531 133	5 194 743		5 255 951
Stabex bois/coton 93	2 238 689	179 542	2 418 231	2 418 231	2 418 231		0
Stabex bois 96	4 410 625	350 755	4 761 380	510 121	50 639		4 710 741
Stabex coton 99	1 835 617	44 705	1 880 322				1 880 322
<b>Total</b>	<b>24 617 114</b>	<b>7 165 295</b>	<b>31 782 409</b>	<b>18 480 546</b>	<b>17 601 049</b>	<b>2 334 346</b>	<b>11 847 014</b>

	Nom de l'indicateur	Définition	Source	Valeur 1995/96	Valeur 2000	Cible 2006
A.1	Prévalence de l'insuffisance pondérale	Pourcentage des enfants de moins de 35 mois ayant un faible poids par rapport à leur âge (poids inférieur à 2 écarts-types)	Enquête de type MICS ou EDS	33,6%	23,9%	20%
A.2	Mortalité infanto-juvénile	Probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire	Enquête de type MICS ou EDS	15,7%	19,4%	16,5%
A.3	Taux net de scolarisation primaire	Effectif des élèves âgés de 6 à 11 ans fréquentant un établissement scolaire sur la population de la même tranche d'âge	Enquête de type MICS	54,8%	42,9%	80%
A.4	Taux de scolarisation des filles dans le primaire	Effectif des élèves de sexe féminin âgés de 6 à 11 ans fréquentant un établissement scolaire sur la population de filles de la même tranche d'âge	Enquête de type MICS	49,8%	39%	80%
A.5	Proportion des accouchements assistés	Pourcentage des naissances assistées par un personnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme)	Enquête de type MICS ou EDS	45,9%	44%	65%
A.6	Enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose (BCG)	Pourcentage des enfants âgés de 12 à 23 mois qui ont été vaccinés contre la tuberculose avant leur 1 <sup>er</sup> anniversaire	Enquête de type MICS ou EDS	72,9%	61,8%	80%
A.7	Utilisation d'eau potable	Pourcentage de la population utilisant une source d'eau potable (robinet, borne fontaine, puits à pompe, forage, puits protégé)	Enquête de type MICS ou EDS	37,5%	54,9%	71%
A.8	Pourcentage des logements ayant un toit de tôle	-	Enquête de type MICS	25,6%	29,4%	
A.9	Proportion des foyers disposant d'une radio	-	Enquête de type MICS	44,5%	46%	

Tel qu'expliqué en section 6.2, le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire en RCA est rendu difficile par les défaillances dans la collecte et le traitement des données. La plupart des données sociales existantes sont issues d'enquêtes ponctuelles, notamment l'Enquête Démographique et de Santé de 1995 et de l'enquête MICS de 2000. A défaut d'enquête budget-consommation, la pauvreté monétaire est approchée par les indicateurs A.8 et A.9 ; elle ne semble pas avoir varié significativement entre 1995 et 2000. La comparaison des données montre une dégradation de la plupart des indicateurs sociaux, reflet de la dégradation des services publics.

## Annexe 6

Situation financière du 8ème Fed au 31/12/02

Instruments financiers	Dotations	Engagements primaires	%/Dot	Disp. non engagé sur Dotations	%/Dot	Engagements secondaires	%/E.P	Disp. non engagé sur Eng Prim.	Décaissements	%/E.S	Engagé non payé	%/E.S.
<b>1- Instr. Programmable</b>												
PIN 8	132 930 000	127 923 558	96%	5 006 442	4%	39 962 437	31%	87 961 121	24 366 084	61%	15 596 353	39%
<b>Sous-total 1</b>	<b>132 930 000</b>	<b>127 923 558</b>	<b>96%</b>	<b>5 006 442</b>	<b>4%</b>	<b>39 962 437</b>	<b>31%</b>	<b>87 961 121</b>	<b>24 366 084</b>	<b>61%</b>	<b>15 596 353</b>	<b>39%</b>
<b>2- Instr. non programmables</b>												
Ajustement Structurel 98/99	7 200 000	7 200 000	100%	0	0%	6 500 000	90%	700 000	6 500 000	100%	0	0%
Ajustement Structurel 00/01	16 400 000	16 400 000	100%	0	0%	16 400 000	100%	0	11 500 000	70%	4 900 000	30%
Aide humanitaire	407 052	407 052	100%	0	0%	407 052	100%	0	407 052	100%	0	0%
Stabex bois	4 410 625	4 410 625	100%	0	0%	4 410 625	100%	0	4 410 625	100%	0	0%
Stabex coton	1 835 617	1 835 617	100%	0	0%	1 835 617	100%	0	1 835 617	100%	0	0%
<b>Sous-total 2</b>	<b>30 253 294</b>	<b>30 253 294</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>29 553 294</b>	<b>98%</b>	<b>700 000</b>	<b>24 653 294</b>	<b>83%</b>	<b>4 900 000</b>	<b>17%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>163 183 294</b>	<b>158 176 852</b>	<b>97%</b>	<b>5 006 442</b>	<b>3%</b>	<b>69 515 731</b>	<b>44%</b>	<b>88 661 121</b>	<b>49 019 379</b>	<b>71%</b>	<b>20 496 353</b>	<b>29%</b>



## Annexe 7

Situation financière du 7ème Fed(Euro) au 31/12/02

Instruments financiers	Dotations	Engagements primaires	%/Dot	Disp. non engagé sur Dotations	%/Dot	Engagements secondaires	%/E.P	Disp. non engagé sur Eng Prim.	Décaissements	%/E.S	Engagé non payé	%/E.S.
<b>1- Instr. Programmable</b>												
PIN 7	75 000 000	72 560 334	97%	2 439 666	3%	71 687 234	99%	873 100	71 000 431	99%	686 803	1%
<b>Sous-total 1</b>	<b>75 000 000</b>	<b>72 560 334</b>	<b>97%</b>	<b>2 439 666</b>	<b>3%</b>	<b>71 687 234</b>	<b>99%</b>	<b>873 100</b>	<b>71 000 431</b>	<b>99%</b>	<b>686 803</b>	<b>1%</b>
<b>2- Instr. non programmables</b>												
Stabex café	15 502 199	15 502 199	100%	0	0%	15 502 199	100%	0	15 502 199	100%	0	0%
Stabex coton	1 804 348	1 804 348	100%	0	0%	1 804 348	100%	0	1 804 348	100%	0	0%
Stabex bois	1 064 325	1 064 325	100%	0	0%	1 064 325	100%	0	1 064 325	100%	0	0%
Aide aux réfugiés soudanais	232 000	232 000	100%	0	0%	232 000	100%	0	232 000	100%	0	0%
Prog. générale d'importation	9 852 479	9 852 479	100%	0	0%	9 852 479	100%	0	9 852 479	100%	0	0%
Autres instr. non progr.	6 397 057	6 397 057	100%	0	0%	4 905 843	77%	1 491 214	4 790 365	98%	115 478	2%
<b>Sous-total 2</b>	<b>34 852 408</b>	<b>34 852 408</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>33 361 194</b>	<b>96%</b>	<b>1 491 214</b>	<b>33 245 716</b>	<b>100%</b>	<b>115 478</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>109 852 408</b>	<b>107 412 742</b>	<b>98%</b>	<b>2 439 666</b>	<b>2%</b>	<b>105 048 428</b>	<b>98%</b>	<b>2 364 314</b>	<b>104 246 147</b>	<b>99%</b>	<b>802 281</b>	<b>1%</b>

## Annexe 8

Situation financière du 6ème Fed(Euro) au 31/12/02

Instruments financiers	Dotations	Engagements primaires	%/Dot	Disp. non engagé sur Dotations	%/Dot	Engagements secondaires	%/E.P	Disp. non engagé sur Eng Prim.	Décaissements	%/E.S	Engagé non payé	%/E.S.
<b>1- Instr. Programmable</b>												
PIN 6	69 500 000	67 744 116	97%	1 755 884	3%	67 399 654	99%	344 462	67 235 691	99,8%	163 963	0,2%
<b>Sous-total 1</b>	<b>69 500 000</b>	<b>67 744 116</b>	<b>97%</b>	<b>1 755 884</b>	<b>3%</b>	<b>67 399 654</b>	<b>99%</b>	<b>344 462</b>	<b>67 235 691</b>	<b>99,8%</b>	<b>163 963</b>	<b>0,2%</b>
<b>2- Instr. non programmables</b>								15 861	10 404 682			
Stabex coton	8 148 506	8 148 506	100%	0	0%	8 148 506	100%	0	8 148 506	100,0%	0	0,0%
Stabex bois	1 576 353	1 576 353	100%	0	0%	1 576 353	100%	0	1 576 353	100,0%	0	0,0%
Stabex café	21 498 780	21 498 780	100%	0	0%	21 498 780	100%	0	21 498 780	100,0%	0	0,0%
Aide d'urgence	500 000	500 000	100%	0	0%	500 000	100%	0	500 000	100,0%	0	0,0%
Progr sectoriel d'importation	6 172 727	6 172 727	100%	0	0%	6 172 727	100%	0	6 172 727	100,0%	0	0,0%
Aide aux réfugiés soudanais	114 635	114 635	100%	0	0%	114 635	100%	0	114 635	100,0%	0	0,0%
Autres instr. non progr.	1 091 899	1 091 899	100%	0	0%	1 091 899	100%	0	1 091 899	100,0%	0	0,0%
<b>Sous-total 2</b>	<b>39 102 900</b>	<b>39 102 900</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>39 102 900</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>39 102 900</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>108 602 900</b>	<b>106 847 016</b>	<b>98%</b>	<b>1 755 884</b>	<b>2%</b>	<b>106 502 554</b>	<b>100%</b>	<b>344 462</b>	<b>106 338 591</b>	<b>100%</b>	<b>163 963</b>	<b>0%</b>

## Annexe 9

## Situation financière des projets régionaux au 31/12/02 6ème, 7ème et 8ème Fed

Instruments financiers	Dotations (a)	Engagements primaires (b)	%/Dot	Disp. non engagé sur Dotations (a - b)	Engagements secondaires (c)	%/E.P	Disp. non engagé sur Eng Prim. (b - c)	Décassements (d)	%/E.S	Engagé non payé (c - d)	%/E.S.
<b>A- 6ème FED</b>											
6 ACP RPR 27		82 778			82 778	100%	0	82 778	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 74		35 670			35 670	100%	0	35 670	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 87		177 030			177 030	100%	0	177 030	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 111		36 803			36 803	100%	0	36 803	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 360		14 583			14 583	100%	0	14 583	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 407		117 491			117 491	100%	0	117 491	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 484		26 625			26 625	100%	0	26 625	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 493		95 790			95 790	100%	0	95 790	100,0%	0	0,0%
6 ACP RPR 516		10 950 000			10 912 451	99,7%	37 549	10 833 227	99,3%	79 224	0,7%
6 ACP RPR 523		44 896			44 896	100%	0	44 896	100,0%	0	0,0%
<b>Sous-total A</b>	<b>909 867 119</b>	<b>11 581 666</b>	<b>1,3%</b>	<b>898 285 453</b>	<b>11 544 117</b>	<b>99,7%</b>	<b>37 549</b>	<b>11 464 893</b>	<b>99,3%</b>	<b>79 224</b>	<b>0,7%</b>
<b>B- 7ème FED</b>											
7 ACP RPR 111		58 927			58 927	100,0%	0	58 927	100,0%	0	0,0%
7 ACP RPR 256		20 815			0	0,0%	20 815	0	0,0%	0	0,0%
7 ACP RPR 267		472 425			472 425	100,0%	0	472 425	100,0%	0	0,0%
7 ACP RPR 376		1 200 000			938 765	78,2%	261 235	874 584	93,2%	64 181	7,3%
<b>Sous-total B</b>	<b>1 192 437 059</b>	<b>1 752 167</b>	<b>0,1%</b>	<b>1 190 684 892</b>	<b>1 470 117</b>	<b>83,9%</b>	<b>282 050</b>	<b>1 405 936</b>	<b>95,6%</b>	<b>64 181,29</b>	<b>4,4%</b>
<b>C- 8ème FED</b>											
8 ACP RCE 16		1 970 000			0	0,0%	1 970 000	0	0,0%	0	0,0%
<b>Sous-total C</b>	<b>91 000 000</b>	<b>1 970 000</b>		<b>89 030 000</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>1 970 000</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 193 304 178</b>	<b>15 303 833</b>		<b>2 178 000 345</b>	<b>13 014 234</b>	<b>85,0%</b>	<b>2 289 599</b>	<b>12 870 829</b>	<b>98,9%</b>	<b>143 405</b>	<b>1,1%</b>



**Annexe 10**  
**Situation financière des fonds de contrepartie**

<i>Numéro</i>	<i>Instrument</i>	<i>Montant des FCP</i>	<i>Montant décaissé au 31/12/01</i>	<i>Paiements en 2002</i>	<i>Montant décaissé au 31/12/02</i>	<i>Solde au 31/12/02</i>
	<b>Stabex café 92-93</b>	6 650 000 000	3 407 527 815	1 543 338 272	4 950 866 087	1 699 133 913
	<b>Stabex bois 96</b>	2 892 770 370	33 217 119	286 558 276	319 775 395	2 572 994 975
	<b>Stabex coton 99</b>	1 897 363	0	1 897 363	1 897 363	0
8 ACP CA 12	<b>PAAS III</b>	4 722 890 400	2 755 000 000	1 934 940 400	4 689 940 400	32 950 000
8 ACP CA 13	<b>PAAS III</b>	2 820 615 100	0	2 820 615 100	2 820 615 100	0
8 ACP CA 3	<b>PAAS II</b>	4 263 720 500	2 915 300 264	0	2 915 300 264	1 348 420 236
	<i>Total</i>	<i>21 351 893 733</i>	<i>9 111 045 198</i>	<i>6 587 349 411</i>	<i>15 698 394 609</i>	<i>5 653 499 124</i>

## Annexe 11

### Evaluation de la qualité et de la pertinence des indicateurs provisoires retenus dans le Document de Stratégie de Coopération

Indicateur	Indicateur inclus dans le CSLP ou autres documents de stratégie ou accords internationaux	Indicateur clairement lié à un objectif du cadre d'intervention	Indicateur clair, précis et mesurable	Existence d'une valeur cible pour 2004 et de données pour 2000-2002
Amélioration de la situation des droits de l'Homme selon les rapports des institutions internationales spécialisées	non	non	non	non
Amélioration du climat des affaires tel que perçu par les entrepreneurs en RCA selon des enquêtes d'opinion	non	non	non	non
Application des procédures d'exécution budgétaire d'après l'étude de diagnostic et les audits des PAAS	non	oui	non	non
Taux annuel de croissance économique d'après le rapport annuel BEAC	CSLP-I	oui	oui	+/-
Poursuite de la mise en œuvre de la FCRP du Fonds Monétaire International	oui	oui	oui	oui
Accession au point de décision de l'initiative PPTE	oui	oui	oui	non
Réduction, et apurement total à terme, des arriérés de salaires dans la fonction publique.	oui	oui	non	non
Recettes de l'Etat en pourcentage du PIB	CSLP-I	oui	oui	+/-
Finalisation du CSLP	oui	oui	oui	non
Poursuite du désengagement de l'Etat des secteurs productifs	non	non	non	non
Augmentation des allocations budgétaires courantes (base engagements, hors intérêts de la dette) aux secteurs santé et éducation	CSLP-I	oui	non	non

Indicateur	Indicateur inclus dans le CSLP ou autres documents de stratégie ou accords internationaux	Indicateur clairement lié à un objectif du cadre d'intervention	Indicateur clair, précis et mesurable	Existence d'une valeur cible pour 2004 et de données pour 2000-2002
Taux d'exécution des allocations budgétaires aux secteurs santé et éducation	CSLP-I	oui	non	non
Espérance de vie moyenne	CSLP-I	oui	+/-	non
Taux de mortalité infanto-juvénile	CSLP-I	oui	+/-	+/-
Taux de prévalence du VIH-SIDA	CSLP-I	oui	non	+/-
Taux net de scolarisation primaire	CSLP-I	non	+/-	+/-
Taux net de scolarisation primaire des filles	CSLP-I	non	+/-	+/-
Taux d'alphabétisation des adultes	CSLP-I	non	+/-	+/-
Nombre de Plan d'Aménagement Forestier en vigueur	non	non	oui	+/-
Respect du calendrier de mise en œuvre de la réforme fiscale et douanière de la CEMAC en RCA	non	non	non	non
Taux d'engagement primaire du 9 <sup>ème</sup> FED	non	oui	oui	oui
Pourcentage des ressources programmables du FED (base paiements) exécutées par des ONG	non	non	oui	oui

## Annexe 12

### Liste d'indicateurs

#### A. Indicateurs mesurant les progrès vers la réduction de la pauvreté :

	Nom de l'indicateur	Définition	Source	Valeur 1995/96	Valeur 2000	Cible 2006 (1)
A.1	Prévalence de l'insuffisance pondérale	Pourcentage des enfants de moins de moins de 35 mois ayant un faible poids par rapport à leur âge (poids inférieur à 2 écarts-types)	Enquête de type MICS ou EDS	33,6%	23,9%	20%
A.2	Mortalité infanto-juvénile	Probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire	Enquête de type MICS ou EDS	15,7%	19,4%	16,5%
A.3	Taux net de scolarisation primaire	Effectif des élèves âgés de 6 à 11 ans fréquentant un établissement scolaire sur la population de la même tranche d'âge	Enquête de type MICS	54,8%	42,9%	80%
A.4	Taux de scolarisation des filles dans le primaire	Effectif des élèves de sexe féminin âgés de 6 à 11 ans fréquentant un établissement scolaire sur la population de filles de la même tranche d'âge	Enquête de type MICS	49,8%	39%	80%
A.5	Proportion des accouchements assistés	Pourcentage des naissances assistées par un personnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme)	Enquête de type MICS ou EDS	45,9%	44%	65%
A.6	Enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose (BCG)	Pourcentage des enfants âgés de 12 à 23 mois qui ont été vaccinés contre la tuberculose avant leur 1 <sup>er</sup> anniversaire	Enquête de type MICS ou EDS	72,9%	61,8%	80%
A.7	Utilisation d'eau potable	Pourcentage de la population utilisant une source d'eau potable (robinet, borne fontaine, puits à pompe, forage, puits protégé)	Enquête de type MICS ou EDS	37,5%	54,9%	71%
A.8	Pourcentage des logements ayant un toit de tôle (2)	-	Enquête de type MICS	25,6%	29,4%	
A.9	Proportion des foyers disposant d'une radio (2)	-	Enquête de type MICS	44,5%	46%	

(1) Source : UNDAF

(2) En l'absence d'enquêtes budget-consommation, A.8 et A.9 seront utilisés pour donner une indication sur le sens et l'ampleur de la variation de la pauvreté monétaire.

B. Indicateurs mesurant la performance dans les secteurs de concentration :

Secteur transport :

	Nom de l'indicateur	Type	Définition	Source	Valeur 2000	Valeur 2001	Estimation 2002	Cible 2003	Cible 2004
T.1	Croissance du commerce extérieur	impact	Taux de croissance en volume des importations et exportations et exportations de la RCA de et vers l'UE	EUROSTAT	- 17%	+ 33%	(1)	+3,3%	+5%
T.2	Croissance du trafic routier	résultat	Montant de Redevance d'Usage Routier encaissé par le Fonds Routier en millions de fcfa	Rapports de suivi budgétaire du Fonds Routier	881	1.360	1.670	(2)	2.000
T.3	Croissance du trafic fluvial	résultat	Volume du trafic fluvial import et export	SOCATRAF	18.218	25.685	39.000	50.000	90.000
T.4	Cantonnage routier réalisé	extrant	Longueur en km du réseau routier ayant fait l'objet de travaux de cantonnage au cours de l'année	Rapports de suivi budgétaire du Fonds Routier	700	1.800	1.500	(2)	2.000
T.6	Dépenses du Fonds Routier consacrées à l'entretien routier	intrant	Montant base engagement en millions de fcfa des dépenses du FR consacrées à l'entretien routier à l'entreprise ou en régie	Rapports de suivi budgétaire du Fonds Routier	1.498		1.154	(2)	2.000
T.7	Exécution des projets du FED dans le secteur transport	intrant	Montant (en millions d'euros) des paiements effectués dans l'année au titre des projets FED du secteur transport (3)	OLAS		0,6	2	9	32

(1) donnée disponible en mai 2003

(2) donnée disponible en mars 2003

(3) Pour 2003 et 2004 : 6 ACP RPR 516, 8 ACP CA 8, 8 ACP CA 24, 8 ACP CA 27, 8 ACP CA 30, programme d'appui au transport fluvial et programme d'appui à l'entretien routier.

Secteur santé :

	Nom de l'indicateur	Type	Définition	Source	Dernière valeur connue (1)	Cible 2003 (2)	Cible 2004 (2)
S.1	Mortalité infanto-juvénile	impact	Probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire dans la Lobaye	Enquête de type MICS ou EDS	22,1%	18%	17,4%
			Probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire dans la Mambéré-Kadeï	Enquête de type MICS ou EDS	11,6%	10%	10%
			Probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire dans la Sangha-Mbaéré	Enquête de type MICS ou EDS	17,8%	16%	15%
S.2	Accouchements assistés	résultat	Pourcentage des naissances assistées par un personnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme) dans la Lobaye	Enquête de type MICS ou EDS	41,6%	55%	58%
			Pourcentage des naissances assistées par un personnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme) dans la Mambéré-Kadeï	Enquête de type MICS ou EDS	37%	55%	58%
			Pourcentage des naissances assistées par un personnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme) dans la Sangha-Mbaéré	Enquête de type MICS ou EDS	47%	55%	58%
S.3	Enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose	résultat	Pourcentage des enfants âgés de 12 à 23 mois qui ont été vaccinés contre la tuberculose (BCG) avant leur 1 <sup>er</sup> anniversaire dans la Lobaye	Enquête de type MICS ou EDS	53,7%	71%	74%
			Pourcentage des enfants âgés de 12 à 23 mois qui ont été vaccinés contre la tuberculose avant leur 1 <sup>er</sup> anniversaire dans la Mambéré-Kadeï	Enquête de type MICS ou EDS	54%	71%	74%
			Pourcentage des enfants âgés de 12 à 23 mois qui ont été vaccinés contre la tuberculose avant leur 1 <sup>er</sup> anniversaire dans la Sangha-Mbaéré	Enquête de type MICS ou EDS	85,7%	87%	90%
S.4	Formations sanitaires réhabilitées ou construites	extrant	Nombre cumulé de formations sanitaires réhabilitées ou construites au titre du programme dans les districts visés	Rapports périodiques du projet	0	40	90
S.5	Formation du personnel sanitaire	extrant	Nombre cumulé de participants à des formations dispensées au titre du programme dans les districts visés	Rapports périodiques du projet	0	900	2000
S.6	Exécution financière du programme d'appui aux secteur santé	intrans	Montant total des paiements au cours de l'année au titre du programme 8 ACP CA 007	OLAS	750.000 €	2 MEURO	2 MEURO

(1) Pour les indicateurs S.1 à S.3, valeurs 2000 ; pour les indicateurs S.4 à S.6, valeurs 2002.

(2) Pour les indicateurs S.1 à S.3, interpolations fondées sur les cibles nationales fixées pour 2006.

Secteur gestion économique et financière :

	Nom de l'indicateur	Type	Définition	Source	Valeur 2000	Valeur 2001	Estimation 2002	Cible 2003	Cible 2004
G.1	Taux de croissance du PIB (réel)	impact	Variation annuelle en pourcentage du Produit Intérieur Brut en prix constants	Programmation monétaire BEAC	0,7%	-0,4%	1,5%	3,3%	
G.2	Existence d'un programme avec le FMI	impact	Programme avec le FMI doté de financements en cours d'exécution pendant au moins une partie de l'année	FMI	oui	oui	non	oui	oui
G.3	Recettes de l'Etat en pourcentage du produit intérieur brut	résultat	Recettes budgétaires totales (fiscales et non fiscales) exprimées en pourcentage du PIB nominal	Programmation monétaire BEAC	8,9%	9,1%	10,3%	11%	
G.4	Arriérés de salaires	résultat	Variation nette des arriérés de paiement intérieurs en traitements et salaires (négatif : réduction des arriérés)	FMI		-	+	-	-
G.5	Niveau de réalisation du plan de redressement finances publiques	extrant	Pourcentage des résultats annuels prévus au plan d'action qui sont effectivement atteints en fin d'année	Comité de soutien du plan de redressement				75%	85%
G.6	Assistance technique aux finances publiques mise en place	extrant	Nombre d'hommes mois d'assistance technique payés au titre de l'année à travers des projets FED d'appui aux finances publiques	Décomptes de paiement				30	80
G.7	Exécution financière des projets FED d'appui aux finances publiques	intrant	Montant total des crédits délégués engagés au cours de l'année dans des projets d'appui aux finances publiques	OLAS			750.000 €	6 MEURO	8 MEURO

Plan d'action 2003 - district sanitaire de la Lobaye

Activités à réaliser	quantité	montant estimé	période d'exécution
<b>A/ TRAVAUX (environ 60%)</b>		<b>361 000 000</b>	
Hôpital préfectoral de M'Baïki (Hôpital du district sanitaire)	1	50 000 000	avril-novembre
Hôpital sous-préfectoral de Boda (CSA)	1	50 000 000	avril-novembre
Forages et installation de pompes (Batalimo, Ngotto et Boganangone) - (Prix moyen 10 millions)	3	30 000 000	avril-novembre
Réhabilitation Centres de santé ( 5 millions prix moyen)	6	30 000 000	avril-novembre
Reconstruction de Centres de Santé (prix moyen 13 millions)	11	143 000 000	avril-novembre
Reconstruction de Maternités	2	26 000 000	avril-novembre
Réhabilitation de Maternités	2	20 000 000	avril-novembre
Réhabilitation logements personnel d'astreinte (sage-femme, infirmier-anesthésiste, aide opératoire)	6	12 000 000	avril-novembre
<b>B/ Équipements/Fournitures (environ 20%)</b>		<b>131 500 000</b>	
véhicule Équipe cadre de District (supervisions, évacuations, transport médicaments)	1	25 000 000	juillet
motos (stratégie avancée de 7 formations sanitaires retenues)	7	21 000 000	juillet
vélos (pour les centres de vaccination avec stratégie avancée)	10	2 000 000	juillet
groupe électrogène (Hôpital de Boda)	1	3 000 000	juillet
ensemble panneaux solaires et batteries solaires	3	4 500 000	mars-avril
radio phonies (Mbaiki, Mongoumba, Boda, Boganda, Boganangone)	5	15 000 000	mars-avril
meublier et équipements bureautiques (SNIS, Dépôts de médicaments)	-	5 000 000	mars-avril
médicaments et réactifs (dotalions aux FOSA ayant des COGES conformes)	-	10 000 000	mars-décembre
Equipements et matériels médicaux	-	40 000 000	octobre
Transport et installation de ces matériels	-	6 000 000	mars-décembre
<b>C/ MISE EN ŒUVRE (environ 20% sur deux ans) *</b>		<b>55 660 000</b>	
Sessions de formation des COGES organisées au niveau sous-préfectoral (66 quintets formés en 4 sessions d'une semaine)	330 participants	16 000 000	janvier-mars
Formation complémentaire au SNIS	60 participants	6 000 000	avril-juin
Formations complémentaires lutte contre la maladie (Tuberculose, Palu.,IRA, PCT, LMD, IST-SIDA)	150 participants	12 500 000	avril-juin
Supervision des FOSA, contrôle continu des comités de gestion	-	6 000 000	activité continue
Mise au point et diffusion des outils de gestion	-	3 000 000	mai
Information, éducation, communication, mobilisation sociale, appui aux journées de vaccination	-	7 000 000	janvier-décembre
recueil des données, mise à jour et contribution à l'actualisation de la carte sanitaire	-	3 000 000	novembre-décembre
fonctionnement cellule périphérique (entretien, gardiens, frais annexes)	-	2 160 000	activité continue
	TOTAL A+B+C	548 160 000	
	imprévus 10%	54 816 000	
	<b>TOTAL PLAN D'ACTION 2003</b>	<b>602 976 000</b>	

(\*) 10% en 2003 et 10% en 2004 = 20%

Plan d'action 2003 - district sanitaire de la Mambéré-Kadéi

	ACTIVITES	QUANTITES	COUTS	DOSSIER	ECHÉANCE
				APPEL D'OFFRE	
1.1	Bâtiments (FOSA à réhabiliter /construire)	17	403 000 000	JANV	DEC
1.2	Forages	6	60 000 000	JANV	JUIN
1.3	Chateaux d'eau	2	10 000 000	JANV	DEC
1.4	Contrôle travaux (7 %)		38 500 000	MAI	janv-04
1.5	Imprévus (7 %)		38 500 000		
2.1	Achat de groupes électrogènes de 27 ou 30 KVA (Bui, Nola, Carnot)	2	18 000 000	MARS	AVRIL
2.2	Achat de Kits ( solaire+éclairage+Frigo) pour les FOSA	5	11 500 000	MARS	JUIN
2.3	Achat d'équipements radio UHF/VHF	3	9 000 000	Avril	JUIN
2.4	Achat de véhicules 4X4 ( vacci,transp malades,ravitaillement,supervisions	3	75 000 000	JANV	JUIN
2.5	Remise en état de 2 véhicules	2	7 000 000	JUIN/JUIL	OCT
2.6	Achat de motos (activités avancées, suprv. Études)	5	15 000 000	JUIN/JUIL	OCT
2.7	Matériel audio visuel pour IEC		10 000 000	JUIN/JUIL	OCT
2.8	Matériel médical		60 000 000	JANV/MARS	OCT
2.9	Médicaments		25 000 000	MARS	JUIN
3.1	Elaboration de la carte sanitaire 2003		2 000 000		MARS
3.2	Formation des responsables des FOSA au management sanitaire	10	1 000 000		Avril
3.3	Formation à la PEC des urgences Chirurgicales	10	1 000 000		MAR
3.4	Recyclage de microscopistes pour la recherche de BK	10	2 000 000		juin
3.5	Formation du personnel à l'usage des nouveaux tests VIH/BW/RPR	14	2 500 000		juin
3.6	Formation des gérants à la gestion de stocks	20	2 000 000		JANV
3.7	Formation du personnel à la gestion du SNIS	22	3 500 000		MARS-JUI
3.8	Formation du personnel à la gestion du PEV	20	2 000 000		MAI
3.9	Formation de pairs éducateurs pour la sensibilisation (VIH/SIDA)	40	2 000 000		MARS
3.10	Organisation de séances mensuelles de sensibilisation	24	3 600 000		tous les mois
3.11	Formation des agents imprégnateurs / agents d'hygiène et assainissement	20	1 600 000		MAR
3.12	Formation des COGES de la Mambéré Kadéi	23	6 000 000		NOV / DEC
3.13	Outils de gestion et supports de collecte de données		14 100 000		JANV/ AVRIL
3.14	Supervision des activités dans les FOSA	4	6 000 000		
3.15	Fonctionnement Cellule		4 320 000		
			<b>TOTAL PLAN D'ACTION 2003</b>		
			<b>634 270 000</b>		

**Annexe 13**  
**Plan d'action 2003 du programme d'appui au secteur santé**

<b>Appui du projet santé 8è FED au niveau central pour 2003</b>					
	<b>Activités</b>	<b>Quantité</b>	<b>COUTS</b>	<b>Marché/AO</b>	<b>Echéance</b>
<b>1</b>	<b>Appui institutionnel</b>		<b>360 500 000</b>		
1.1.	Elaboration carte sanitaire nationale 2002		24 000 000	Janvier	Octobre
1.2.	Elaboration du PNDS II		88 000 000	Janvier	Décembre
1.3.	Plan d'action annuel (2003 et 2004)		6 000 000	Janv et Déc	Janv et Déc
1.4.	Appui à la gestion du personnel	110	43 000 000	Janvier	Décembre
1.5.	Réhabilitation MSPP		30 000 000	Janvier	Mars
1.6.	Connexion du MSPP au réseau Internet		3 500 000	Mars	Continu
1.7.	Réactualisation des textes officiels en matière de normes sanitaires		10 000 000	Janvier	Octobre
1.8.	Elaboration du code de la santé publique	30	20 000 000	Janvier	Décembre
1.9.	Appui à la supervision intégrée de toutes les activités du MSPP	Trimestriel	87 000 000		Trimestriel
1.10.	Cellule pédagogique (appui à la formation continue)	64	49 000 000	Mars	Continu
<b>2</b>	<b>SNIS</b>		<b>62 000 000</b>		
2.1.	Mise en place d'un programme informatique pour la collecte et l'analyse à tous les niveaux (formation)	48	24 000 000	Mars	Décembre
2.2.	Supports (fiches, formulaires, registres, disquettes, papier, encre ...)		15 000 000	Mars	Décembre
2.3.	Appui logistique (matériel informatique et consommables,		18 000 000	Mars	Décembre
2.4.	Bulletin annuel		5 000 000	Octobre	Décembre
<b>3</b>	<b>Lutte contre la maladie</b>		<b>184 000 000</b>		
3.1.	Achat réactifs et consommables pour la sécurité transfusionnelle		50 000 000	Janvier	Juin
3.2.	Achat réactifs et anti-tuberculeux		45 000 000	Janvier	Mars
3.2.	Réactualisation des ordinogrammes/multiplication/formation	60	20 000 000	Mars	Août
3.3.	Equipement service IEC		15 000 000	Mars	Avril
3.4.	Formation IEC	110	14 000 000	Mars	Octobre
3.5.	Elaboration de manuels et supports didactiques IEC		20 000 000	Mars	Décembre
3.6.	Achat de moustiquaires imprégnées et produits (en recouvrement de coût)		10 000 000	Mars	Avril
3.7.	Formation des agents imprégnateurs (et matériel)	120	10 000 000	Mars	Octobre
<b>4</b>	<b>MEG</b>		<b>116 915 583</b>		
4.1.	Formation du personnel ( gestion MEG) au niveau central et régional	60	10 000 000	Janvier	Décembre
4.2.	Aménagement d'une unité de reconditionnement		45 000 000	Juin	Octobre
4.3.	Réhabilitation et équipement		17 000 000	Janvier	Février
4.4.	Chambre froide et groupe électrogène		44 915 583	Janvier	Février
<b>5</b>	<b>Fonctionnement cellule centrale</b>		<b>PM</b>		
5.1	missions de suivi du projet (terre et voie aérienne)		10 000 000		
	<b>total</b>		<b>723 415 583</b>		

Plan d'action 2003 - district sanitaire de la Sangha-Mbaéré

	ACTIVITES	QUANTITES	COUTS	DOSSIER	ECHÉANCE
				APPEL D'OFFRE	
I. Travaux de réhabilitation des infrastructures			210 000 000		
1.1.	Bâtiments	6	171 400 000	JANV	DEC
1.2.	Forages	3	30 000 000	JANV	JUIN
1.3.	Châteaux d'eau	1	5 000 000	JANV	DEC
1.4.	Contrôle travaux (7 %)		16 800 000	MAI	janv-04
1.5.	Imprévus (7 %)		16 800 000		
II. Achat de matériel et services			454 000 000		
2.1.	Achat de groupes électrogènes de 27 ou 30 KVA Nola	1	6 000 000	MARS	AVRIL
2.2.	Achat de Kits ( solaire+éclairage+Frigo) pour les FOSA	5	11 500 000	MARS	JUIN
2.3.	Achat d'équipements radio UHF/VHF	3	9 000 000	AVRIL	JUIN
2.4.	Achat de véhicules 4X4 ( vacci,transp malades,ravitaillement,supervisions	1	25 000 000	JANV	JUIN
2.5.	Remise en état de 1 véhicule	1	3 500 000	JUIN/JUIL	OCT
2.6.	Achat de motos (activités avancées, suprv. Études)	5	15 000 000	JUIN/JUIL	OCT
2.7.	Achat de hors bord		5 000 000	JUIN/JUIL	OCT
2.8.	Matériel médical		40 000 000	JANV / MARS	JUIN
2.9.	Médicaments		20 000 000		
III. Activités de formation et de sensibilisation			11 000 000		
3.1.	Elaboration de la carte sanitaire 2003		2 000 000		MARS
3.2.	Formation des responsables des FOSA au management sanitaire	10	500 000		Avril
3.3.	Formation à la PEC des urgences Chirurgicales	10	5 000 000		MAR
3.4.	Recyclage de microscopistes pour la recherche de BK	10	1 000 000		JUIN
3.5.	Formation du personnel à l'usage des nouveaux tests VIH/BW/RPR	14	1 500 000		JUIN
3.6.	Formation des gérants à la gestion de stocks	20	1 000 000		JANV
3.7.	Formation du personnel à la gestion du SNIS	1	1 000 000		MARS-JUI
3.8.	Formation du personnel à la gestion du PEV	8	700 000		MAI
3.9.	Formation de pairs éducateurs pour la sensibilisation (VIH/SIDA)	18	1 000 000		MARS
3.10.	Organisation de séances mensuelles de sensibilisation	24	6 000 000		tous les mois
3.11.	Formation des agents imprégnateurs	15	0		MAR
3.12.	Formation des COGES	12	6 000 000		NOV / DEC
3.13.	Outils de gestion et supports de collecte de données		5 000 000		JANV /AVRIL
3.14.	Supervisions des activités dans les FOSA	4	6 000 000		
3.15.	Fonctionnement Cellule		4 000 000		
TOTAL PLAN D'ACTION 2003			1 115 700 000		

## Annexe 14

### Résumé de la technique du projet d'aménagement de la route Bouar-Garoua Boulai

	Objet	A. Travaux d'aménagement de la route Bouar - Garoua Boulai et d'un raccordement passant au sud de Garoua Boulai B. Surveillance des travaux y compris contrôle géotechnique	
1.	Bases	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vitesse de référence : 80 km/h</li> <li>• Charge à l'essieu : 13 t</li> <li>• Convoi-type : 50 t</li> <li>• Trafic : T2</li> </ul>	
2.	Tracé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueur à aménager : 161 km, soit :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 128 km sur le tracé principal allant de Bouar à la route Bertoua -Garoua Boulai via le nouveau raccordement, et</li> <li>- 33 km sur la bretelle nord d'accès à Garoua Boulai.</li> </ul> </li> <li>• Début du tracé : Bouar (y compris la section urbaine)</li> <li>• Fin du tracé principal : intersection avec la route Bertoua - Garoua Boulai en territoire camerounais</li> <li>• Fin du tracé de la bretelle nord : Garoua Boulai (au niveau de la frontière)</li> </ul>	
3.	Géométrie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Largeur de la plate-forme :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 m sur le tracé principal ;</li> <li>- 8 m sur la bretelle nord.</li> </ul> </li> <li>• Largeur de la chaussée :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 m sur le tracé principal ;</li> <li>- 6 m sur la bretelle nord.</li> </ul> </li> <li>• Accotements : 2 x 1 m</li> <li>• Pente maximum : 6%</li> <li>• Rayon minimum :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 425 m en dévers normal (5%)</li> <li>- 240 m en dévers maximal (7%)</li> </ul> </li> </ul>	
4.	Chaussée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tracé principal :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couche de forme : matériau à CBR <math>\geq</math>20 (ép. 20 cm)</li> <li>- Couche de fondation : grave latéritique naturelle (ép. 20 cm)</li> <li>- Couche de base : grave concassée 0/20 (ép. 22 cm)</li> <li>- Revêtement : tricouche<sup>1</sup></li> </ul> </li> <li>• Bretelle nord :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couche de base : latérite améliorée</li> <li>- Revêtement : bicouche</li> </ul> </li> </ul>	
5.	Ouvrages d'art et drainage	Trois ouvrages nouveaux à construire, dont un de 66 m de longueur. Cinq ouvrages mineurs à réhabiliter.	
6.	Estimation	A. Travaux : B. Surveillance, contrôle, mesures d'accompagnement : C. Imprévus et variation de prix : D. Total :	53.500.000 € 4.300.000 € 5.700.000 € 63.500.000 €
7.	Entretien	Entretien courant : 1.100 €/km chaque année Entretien périodique : 41.000 €/km après dix ans	

<sup>1</sup> L'appel d'offres pour les travaux comprendra une option de base portant sur un revêtement tricouche et une option variante obligatoire portant sur un revêtement en béton bitumineux de 5 cm. L'option variante sera retenue si une des soumissions conformes la propose dans la limite du budget disponible.



# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Capitale d'Etat (plus de 500 000 hab.)
- Plus de 30 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou localité
- Limite de région
- ⑥ Numéro de région
- Limite de préfecture
- Chef-lieu de préfecture
- Route principale
- Route secondaire
- - - Autre route ou piste
- Voie ferrée
- Limite de région
- ✈ Aéroport, aérodrome
- Chute
- ▨ Parc national, réserve de faune
- ▨ Terrain inondable

0 50 100 150 km

## Annexe 16

### Indicateurs de suivi des engagements du gouvernement dans le secteur transport

**Variable 1** : Evolution du montant de la dette de l'Etat envers le Fonds Routier

**Objectif 2002** : Fonctionnement régulier des mécanismes d'exonération de taxes et droits de douane. Mise en place d'un mécanisme au Fonds Routier attestant de la diminution de la dette de l'Etat.

**Variable 2** : Montant de la Redevance d'Usage Routier encaissée

**Objectif 2002** : Aucun retard dans le versement de la RUR due.

**Variable 3** : Dépenses du Fonds Routier consacrées à l'entretien routier

**Objectif 2002** : Au moins 71% des dépenses du Fonds Routier (base engagement) consacrées à l'entretien routier.

**Variable 4** : Pourcentage des travaux d'entretien routier réalisés à l'entreprise

**Objectif 2002** : Au moins 49% des travaux d'entretien financés par le FR doivent être réalisés à l'entreprise.

**Variable 5** : Pourcentage des travaux d'entretien routier réalisés sur le réseau prioritaire

**Objectif 2002** : Au moins 85% des travaux financés par le FR doivent être réalisés sur le réseau prioritaire 1 et 2 tel que défini par le PST 2.

**Variable 6** : Pourcentage du réseau réhabilité faisant l'objet de cantonnement à l'entreprise

**Objectif 2002** : La totalité du réseau réhabilité au titre du PST 1 devra avoir fait l'objet de cantonnement à l'entreprise.

**Variable 7** : Conclusion des audits semestriels concernant la sincérité des comptes

**Objectif 2002** : Remise du rapport d'audit des comptes 2001. Appréciation positive de l'audit sur la sincérité des comptes 2001 et la mise en œuvre des recommandations de l'audit 2000.

**Variable 8** : Progrès réalisés dans l'externalisation des travaux en régie

**Objectif 2002** : Mise en place de l'assistance technique auprès du METH. Etablissement de la stratégie et du chronogramme de transformation des unités de régie en EPIC.

**Variable 9** : Progrès réalisés dans la mise en adéquation de la structure du METHD et du Fonds Routier avec leurs missions respectives

**Objectif 2002** : Décret d'organisation du METH signé ainsi que le décret de nomination correspondant. Conformité des effectifs du FR avec le plan défini par le Comité Inter-Ministériel. Remise des rapports de contrôle par le FR de tous les travaux d'entretien effectués.